BIBLIOTHÈQUE

RAPPORT ANNUEL 1987/1988

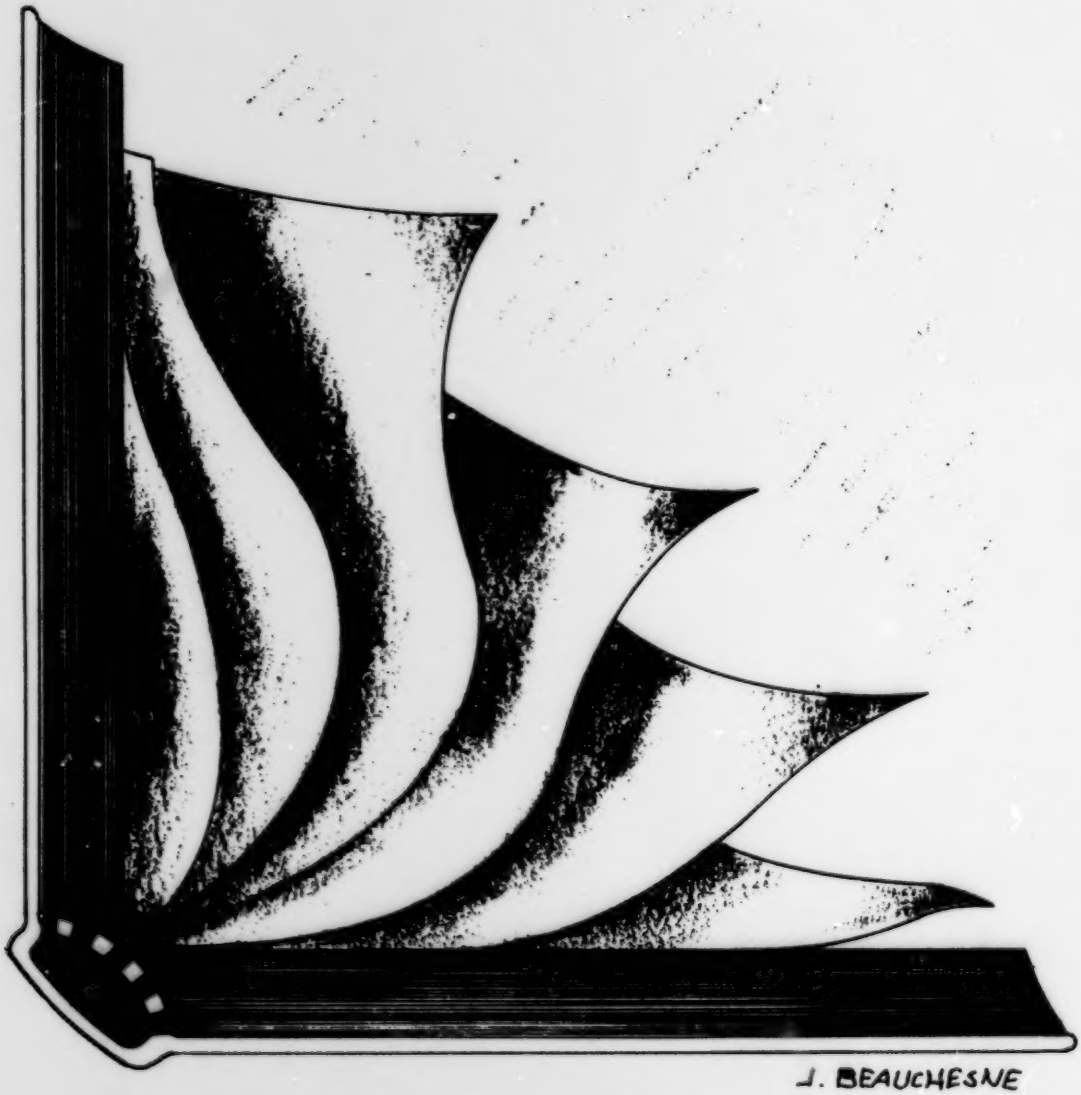

ASSEMBLÉE NATIONALE

BIBLIOTHÈQUE DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE

RAPPORT ANNUEL 1987/1988

Québec

Octobre 1988

89-05154/

TABLE DES MATIÈRES

Introduction	p. 1
Référence	p. 5
Recherche	p. 15
Documentation de presse	p. 33
Indexation	p. 37
Traitement	p. 45
Développement technique	p. 59
Conclusion et perspective 88/89	p. 71
Publications 1987/88	p. 73

INTRODUCTION

La Bibliothèque de l'Assemblée nationale reste l'une des Directions les plus utilisées des parlementaires et de leurs collaborateurs. L'année 1987/88 la confirme comme fournisseur de première ligne de divers types d'informations: préparation de listes bibliographiques, préparation d'études ou de résumés, compilation de dossiers de coupures de journaux, indexation du Journal des débats, etc.

Le nombre de requêtes acheminées à la Bibliothèque s'est élevé à près de 17 000 entre avril 87 et mars 1988. Ce nombre de demandes est sensiblement le même que ceux des années antérieures.

Le phénomène le plus intéressant que l'on observe est l'intensification relative de l'utilisation de la Bibliothèque et de ses services par les députés, leurs collaborateurs et les fonctionnaires parlementaires. À l'inverse, le service direct aux fonctionnaires de l'administration gouvernementale a été aboli à quelques exceptions près et dorénavant cette catégorie d'employés doit utiliser, dans un premier temps, les ressources documentaires locales ou ministérielles.

On notera également les efforts de diffusion de la Bibliothèque. Sept listes bibliographiques ont été établies et publiées; deux volumes ont été ajoutés à la collection "Bibliographie et documentation"; la liste des acquisitions récentes paraît à intervalles régulières comme d'ailleurs le bulletin de sommaires portant sur les institutions politiques; une mise à jour du répertoire biographique des parlementaires a été publiée également, laquelle fut suivie d'un nouveau tirage du volume de base. La distribution de ces publications à l'intérieur de l'Assemblée nationale - variable selon les cas - est accompagnée d'éléments publicitaires: feuillets, messages sur le réseau de télévision interne, etc. Le nombre de prêts de documents est encore imposant pour une bibliothèque réservée même s'il a fondu de 22 % au cours des deux dernières années. La quantité de photocopies acheminées à l'ensemble des usagers s'est élevée à plus de 1 200 000 pages.

Les services de soutien, éléments sine qua non, de l'efficacité du personnel préposé à la recherche à l'information, ont connu une année exceptionnelle. À la Division du traitement, on a catalogué et classé 12 437 documents soit 1 300 de plus qu'en 1986/87. Les employés de la Division de l'indexation du Journal des débats auront produit l'index le plus imposant de sa courte histoire en plus de procéder à des modifications du processus d'indexation.

Personnel et crédits

Les autorités de l'Assemblée nationale ont accordé à la Bibliothèque des crédits de 2 389 000$ pour l'exercice 1987/88. Ce montant est équivalent aux crédits donnés en 1980/81 (2 328 000$) et il est inférieur de 600 000$ au sommet observé en 1984/85 (2 954 000$).

La part des crédits impartis à la Bibliothèque dans l'ensemble des dépenses de l'Assemblée nationale diminue également . Le phénomène est lié, bien sûr, à l'apparition de nouveaux services à l'Assemblée mais également aux efforts de la Direction de la Bibliothèque, laquelle s'est efforcée de caréner les objectifs et les activités, de déterminer des critères de sélection de la documentation et surtout d'émonder les abonnements et les souscriptions.

Le personnel de la Bibliothèque fut de 67 années-personnes en 1987/88. De ce nombre, quatre furent utilisées par des employés occasionnels. La répartition des postes pour les principaux corps d'emploi était la suivante: 12 bibliothécaires, 18 bibliotechniciens, 7 agents de recherche. Il faut noter aussi que la Bibliothèque a pu compter sur quelques personnes (équivalent de deux années-personnes) détachées temporairement de la Direction des ressources humaines ou émargeant à son budget.

Locaux

Au début de 1988, les volumes logés à l'annexe située en banlieue de Québec ont été rapatriés et intégrés à la collection. Le regroupement des collections a été rendu possible grâce à l'installation de plusieurs sections de rayonnage dense au sous-sol de l'édifice Pamphile-Lemay. C'est dire que la documentation de la Bibliothèque est regroupée en un seul endroit pour la première fois depuis une trentaine d'années.

Émondage

La collection de la Bibliothèque a été profondément émondée depuis 1981. Au total, de 1981 à 1986 inclusivement, 236 000 volumes avaient été retirés de la collection en raison de la vétusté de leur contenu, de la parution de nouvelles éditions ou de leur ésotérisme en regard des champs d'intérêt de l'Assemblée nationale, des parlementaires et de leurs collaborateurs. En moyenne, 40 000 volumes par an ont été élagués. En 1987, ce nombre baisse à 12 000. C'est dire que le programme d'élagage intensif tire à sa fin

et que dorénavant il se stabilisera à un rythme de croisière plus lent oscillant probablement entre 5 000 et 10 000 volumes par année.

Publications

Le programme de publication de la Bibliothèque s'est poursuivi au cours des douze mois observés. En plus des listes de volumes et d'articles d'acquisition récente (10 livraisons) et des résumés de l'actualité parlementaire (25 livraisons), la Bibliothèque a publié un numéro du Bulletin, un répertoire des comités et commissions de l'État québécois, une compilation de statistiques électorales présentées par municipalités et secteurs de recensement et, enfin, un répertoire biographique des députés de l'Assemblée nationale (1978-1987). Par ailleurs, un nouveau tirage de la section biographique du Répertoire des parlementaires québécois 1867-1978 a été réalisé.

Structures

La structure de fonctionnement et l'organigramme de la Bibliothèque ont été modifiés en cours d'année. Le palier intermédiaire des services (Services techniques et publics d'une part, Service de recherche et de documentation d'autre part) a été aboli. La nouvelle structure facilite le rapprochement et la coopération entre des divisions relevant antérieurement de services distincts mais dont les fonctions sont similaires (Référence et Recherche; Indexation et Traitement).

La présentation de l'actuel rapport coincide avec ce schéma d'organisation, les divisions consacrées au service direct des députés et de l'Assemblée nationale d'abord et celles plus spécifiquement techniques ou de soutien par la suite. Les tableaux statistiques et les annexes s'il y a lieu sont intégrés aux divers chapitres.

ASSEMBLÉE NATIONALE

Bibliothèque de l'Assemblée nationale

ORGANIGRAMME

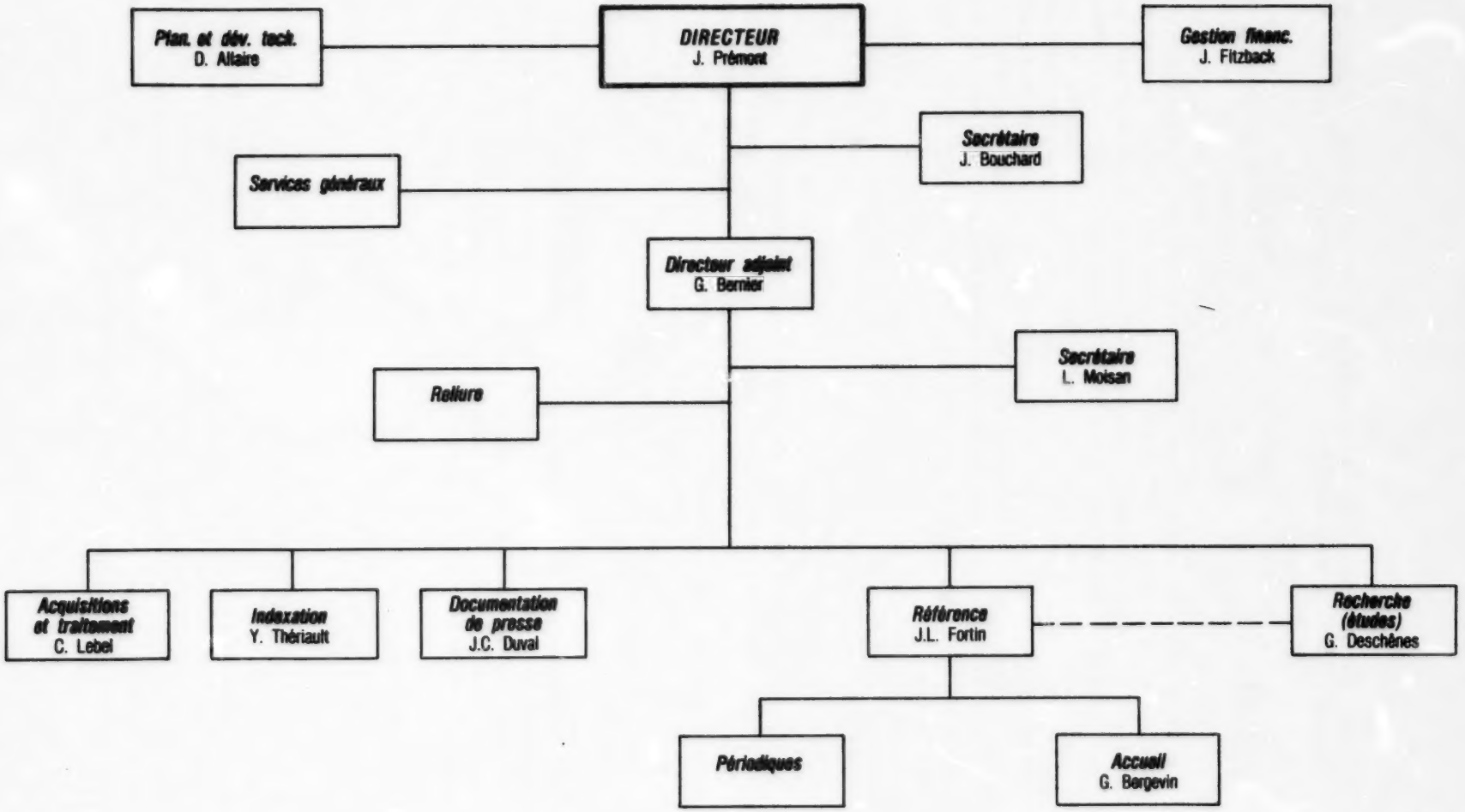

1988

AN 88 [illegible]

DIVISION DE LA RÉFÉRENCE

Le mandat principal de la Division de la référence est de répondre aux demandes d'information et de documentation adressées à la Bibliothèque. La Division comprend quatre secteurs d'activités: Accueil et information, Référence parlementaire, Documents officiels, Périodiques et microcopies. Chaque secteur participe au mandat principal de la Division, mais chacun a aussi des objectifs et des activités spécifiques. La section Accueil et information constitue le guichet principal de la Bibliothèque: on y reçoit les appels téléphoniques et on les répartit, on accueille les usagers qui viennent sur place et on les oriente vers les services ou les personnes ad hoc. Le rôle principal de la section est de répondre aux demandes des usagers de l'extérieur de l'Assemblée, d'assurer le service de prêt des documents et de voir au rangement de la documentation. À l'occasion, le personnel de la Division effectue des visites guidées de la Bibliothèque.

Le rôle de la section Référence parlementaire est de répondre aux requêtes des usagers prioritaires, c'est-à-dire les députés et le personnel de l'Assemblée. L'équipe des bibliothécaires de la Référence est aussi responsable du choix de la documentation à acquérir et de sa diffusion.

Les secteurs des Périodiques et des Documents officiels répondent aux deux groupes d'usagers, tout en accordant la priorité aux demandes provenant de l'Assemblée. La section des périodiques et des microcopies répond aux demandes touchant les journaux et les revues et assure le service de la photocopie. Les préposés au secteur des documents officiels réceptionnent et enregistrent les publications gouvernementales et maintiennent un service de référence spécialisée pour ce secteur.

Le personnel

Au 31 mars 1988, le nombre de personnes en place était le même qu'un an auparavant (voir le Tableau 1). Le statu quo n'est qu'apparent,car il y a eu une variation du nombre d'années-personnes

Au mois de mai 1987, la Bibliothèque était autorisée à combler ses postes vacants: deux postes de bibliothécaires à la référence furent offerts par mutation. L'un des postes a été comblé en juin et l'autre en septembre. Dans cet intervalle,il fut mis fin aux contrats de deux bibliothécaires occasionnelles et d'une bibliotechnicienne. Par ailleurs, le poste de bibliothécaire comblé en septembre fut aboli au début de janvier. Globalement, le nombre d'années-personnes de la catégorie professionnelle est passé de 5,2 à 6,7 mais les effets de cette augmentation sur la production ont été amoindris par la rotation du personnel et par une légère diminution des ressources pour l'ensemble des autres catégories

de personnel. Il faut aussi considérer qu'un autre poste de bibliothécaire avait été aboli à la fin de l'exercice précédent (1986/87). Cette brèche dans les effectifs a été artificiellement colmatée par le déplacement d'un poste et de ses attributions, lequel ne relevait pas antérieurement de la Division. Enfin, le gel du poste de directeur adjoint des services techniques et publics a eu comme effet d'augmenter la charge de travail des chefs de division. La conjugaison de tous ces facteurs a presque annihilé l'addition des 1,2 années-personnes.

Le perfectionnement du personnel

Les activités de perfectionnement ont diminué de 44% en termes de jours-personnes (voir le Tableau 2). Cependant, le taux de participation est demeuré sensiblement le même. La baisse apparaît surtout dans le nombre moyen de jours par participant qui est passé de 6,4 à 3,9. Par ailleurs, la moyenne de cette année est probablement plus près de la norme que celle de l'année dernière si l'on considère le pourcentage global du temps de travail utilisé pour des activités de perfectionnement: l'an dernier ce pourcentage était de 1,5 et cette année il est de 0,75. Plus de la moitié du temps consacré au perfectionnement l'a été pour familiariser les employés à l'interrogation des banques de données informatisées. Le chef de la division a aussi participé à un séminaire de perfectionnement pour les responsables de la documentation parlementaire, lequel s'est tenu à l'École internationale de Bordeaux (France) du 22 juin au 17 juillet.

Développement et gestion des collections

L'effet des réductions imposées au budget de fonctionnement apparaît avec évidence au niveau du nombre de documents sélectionnés pour achat et au niveau des achats effectués (Tableau 3). D'une part, les bibliothécaires ont sélectionné 34% moins de documents que l'année précédente; d'autre part, les annulations de commandes ont entraîné une baisse de 8% dans l'acquisition de périodiques et une diminution de 37% des achats de microfilms et de microfiches.

La majorité des documents officiels est reçue à titre de dépôt ou d'échange. Cependant, une quantité variable est reçue à titre de don. Ce type d'acquisition est une des causes de la fluctuation dans le nombre de documents reçus et explique partiellement la baisse de 8% cette année contre une hausse de 7,4% l'année précédente par rapport à l'année 1985. L'autre facteur explicatif peut être, dans le cas de quelques gouvernements, la diminution

du nombre de documents imprimés et distribués; cette baisse de la production imprimée s'inscrirait dans des mesures propres à réduire les dépenses internes des administrations publiques.

La réduction de 61% qui touche l'élagage ramène cette activité à des proportions plus normales. L'opération d'élagage massif entreprise en 1984/85 s'est terminée au cours de l'année 1986/87; il est probable qu'à l'avenir le rythme de l'élagage ne dépassera guère celui de cette année.

Les services aux usagers (Tableau 4)

Les deux principales causes de la diminution (6%) du nombre de demandes adressées à la Bibliothèque sont la diffusion du catalogue sur microfiches et le détournement vers la Bibliothèque administrative des usagers du ministère des Finances. L'augmentation des jours-personnes de la catégorie professionnelle (29%) a eu un effet direct sur la production de bibliographies dont le nombre de pages a atteint 609, soit 33% de plus qu'en 1986/87. N'eut été de la pénurie de main-d'oeuvre et d'équipement, cette production aurait été encore plus importante.

Plusieurs facteurs ont concourru à la diminution du nombre de prêts, plus spécifiquement des prêts individuels. Les prêts individuels à des personnes hors de l'Assemblée ont subi une chute de 64%, car à partir d'avril le prêt direct à certains groupes de fonctionnaires a été aboli. Cette mesure a touché principalement le ministère des Finances et, dans une moindre mesure, quelques autres ministères et organismes. La seule exception notable qui a été maintenue est le groupe des employés rattachés au Conseil exécutif. La décision de limiter davantage les prêts directs aux usagers de l'extérieur de l'Assemblée découle des orientations adoptées en 1984/85 en vue de mieux définir le mandat de la Bibliothèque et de rationaliser l'utilisation des ressources, autant à l'interne que dans le réseau des bibliothèques de l'administration publique. Par ricochet, les restrictions imposées aux prêts individuels ont pu influencer à la hausse le nombre de prêts aux bibliothèques gouvernementales (plus 9%). Cette mesure ne prive donc pas les fonctionnaires de l'accès aux ressources documentaires de l'Assemblée. Elle constitue une application concrète du partage des ressources entre les bibliothèques.

Quant à la baisse de 23% des prêts aux membres et au personnel de l'Assemblée, elle résulte principalement de l'évolution des supports documentaires: de plus en plus de documents sont des microcopies de sorte que le document est transmis sous forme de photocopie au lieu de prêt. Ceci explique l'augmentation importante (36%) du nombre de photocopies effectuées à partir des microfilms

et des microfiches et de l'utilisation à la hausse des premiers (plus de 69%). À l'inverse, l'usage des éditions originales des revues a diminué de 22% parce que le support papier est remplacé par le microfilm ou la microfiche.

Dans le cas des bibliothèques de l'extérieur du réseau gouvernemental, la hausse du nombre de prêts réels est attribuable en partie au fait que nous avons libéralisé le prêt des microcopies aux bibliothèques; ainsi, au cours de l'année nous en avons prêté 130 par rapport à 39 en 1986/87.

Prêts interbibliothèques et courrier électronique

Les chiffres du Tableau 5 incluent les prêts réels et les prêts fournis en photocopie; c'est pourquoi les données peuvent différer de celles du Taleau 4 (prêts réels). Vu la décroissance des budgets d'acquisition, le prêt entre bibliothèques est une activité en essor. Au cours de l'année, le total des prêts et des emprunts s'est accru de 7%. Cependant, l'augmentation porte uniquement sur les emprunts, lesquels sont passés de 476 à 622 (31% de plus), alors que les prêts ont diminué de 7%. Est-ce là le signe d'un appauvrissement de nos collections? Il est encore trop tôt pour conclure sur les effets de l'élagage massif et de la parcimonie dans le développement des ressources documentaires, mais il se produit depuis trois ans une baisse régulière des prêts aux biblicthèques de l'extérieur du réseau gouvernemental et une augmentation de nos emprunts à ces mêmes bibliothèques.

Ainsi qu'il était mentionné dans le rapport annuel 1986/87, le courrier électronique pénètre de plus en plus dans les bibliothèques: en 1985, il accaparaît 27% des demandes de PEB; en 1986/87*, 42% et, en 1987/88, 60%. Cette progression du courrier électronique profite directement aux usagers, car cela permet de réduire les délais d'obtention des documents.

Projets 1988/89

Avec l'assentiment des leaders perlementaires, la Division remettra en marche, à l'automne, le programme de diffusion personnalisée de la documentation auprès des députés.

On révisera aussi les critères et la grille appliqués au développement des collections afin de les adapter à la situation actuelle, c'est-à-dire au contexte budgétaire, à l'évolution des supports documentaires et au développement des banques de données informatisées.

---

* Nous avons rectifié les chiffres de notre rapport précédent qui donnait 52%.

TABLEAU 1

Personnel

	Effectifs au 31 mars		Années-personnes	
	1987	1988	1986/1987	1987/1988
Professionnels	6	6	5,2	6,7
Techniciens	9	8	8,5	8,3
Agents de bureau et assimilés	4	5	4,5	5,0
Auxiliaires de bureau	4	4	4,6	4,0
Téléphoniste-réceptionniste	1	1	1,0	1,0
TOTAL	24	24	23,8	25,0

TABLEAU 2

Perfectionnement du personnel

1986/87 et 1987/88

	Nombre de participants		% de participation		Total des jrs.-pers.		Moyenne par personne		% temps de perf. /temps de trav.	
	86/87	87/88	86/87	87/88	86/87	87/88	86/87	87/88	86/87	87/88
Professionnels	6	6	100	100	8,5	35,5	1,4	5,9	0,7	2,3
Techniciens	2	3	22	37,5	12	3,5	9	1,2	0,5	0,2
Agents de bureau et assimilés	3	1	75	20	41	1	13,6	1	5,1	0,1
Auxiliaires de bur.	1	0	25	0	9	0	9	0	0,9	0
Téléphoniste-récept.	0	1	0	100	0	3	0	3	0	1,3
TOTAL	12	11	50	46	76,5	43	6,4	3,9	1,5	0,75

TABLEAU 3

Développement et gestion des collections

	1986/87	1987/88	Différence en %
1. Sélection de documents pour achat	1 518	996	-34
1.1 Volumes	1 503	984	-35
1.2 Périodiques (nouveaux abonnements)	15	12	-20
2. Numéros de périodiques reçus & enregistrés	33 064	30 260	- 8
2.1 Journaux	20 839	19 248	- 8
2.2 Revues et autres périodiques	12 225	11 012	-10
3. Documents officiels reçus	24 305	22 405	- 8
3.1 Québec	9 948	8 790	-12
3.2 Canada (fédéral)	8 566	7 765	- 9
3.3 Ontario	1 774	1 440	-19
3.4 Autres provinces et territoires	3 385	3 745	11
3.5 États-Unis (fédéral)	632	665	5
4. Ouvrages en feuilles volantes	2 549	2 885	13
5. Microformes reçus	28 142	17 598	-37
5.1 Microfilms	1 130	1 207	7
5.2 Microfiches	27 012	16 391	-39
6. Élagage			
6.1 Nombre de titres retirés	13 444	5 217	-61
6.2 Nombre de volumes retirés	35 523	11 798	-67
7. Reliure et réparation	2 577	2 155	-16
7.1 Nombre de journaux reliés	581	431	-26
7.2 Autres documents reliés	1 574	1 353	-14
7.3 Réparation et restauration	422	371	-12

TABLEAU 4

Services aux usagers

	1986/87	1987/88	Différence en %
1. Demandes d'information & de documentation	16 764	15 690	- 1 074 (6%)
2. Diffusion de la documentation			
2.1 Listes d'acquisitions	7	9	2 (29%)
2.2 Biblio Éclair	3	3	0 (0%)
2.3 Bibliographies	5	10	5 (100%)
2.4 Nombre de pages produites	458	609	151 (33%)
3. Prêt de la documentation	10 644	8 252	- 2 392 (22%)
3.1 Prêts individuels	7 604	4 937	- 2 667 (35%)
- Assemblée nationale	5 385	4 147	- 1 238 (23%)
- Autres	2 219	790	- 1 429 (64%)
3.2 Prêts aux bibliothèques	3 040	3 315	275 (9%)
- Administration publique	2 645	2 775	130 (5%)
- Extérieur	395	540	145 (37%)
4. Livraison de photocopie	351 125	334 269	-16 856 (5%)
4.1 Documents sur papier	307 348	275 134	-32 214 (10%)
4.2 Documents sur microformes	43 336	59 007	15 671 (36%)
4.3 Duplicata de microfiches	441	128	- 313 (61%)
4.4 Vente de photocopie	6 878$	8 266$	1 388$(20%)
5. Consultation sur place	27 029	29 524	2 495 (9%)
5.1 Revues	7 690	5 974	- 1 716 (22%)
5.2 Journaux	12 684	13 115	431 (3%)
5.3 Microfilms	5 179	8 751	3 572 (69%)
5.4 Microfiches	1 476	1 684	208 (14%)

TABLEAU 5

Prêts interbibliothèques et courrier électronique

Mode d'acheminement des demandes	1986/87			1987/88			Différence 1987-88/1986/87
	Prêts	Emprunts	TOTAL	Prêts	Emprunts	TOTAL	
Formules par la poste	608 (70%)	180 (38%)	788 (58%)	477 (58%)	92 (15%)	569 (40%)	-219 (28%) -18%
Courrier électronique	265 (30%)	296 (62%)	561 (42%)	341 (42%)	530 (85%)	871 (60%)	310 (+55%) +18%
TOTAL	873	476	1 349	818	622	1 440	91 (+7%)
RÉPARTITION entre prêts et emprunts	65%	35%	100%	57%	43%	100%	

DIVISION DE LA RECHERCHE

(études)

Créée à l'automne 1971, la Division de la recherche répondait aux voeux des parlementaires qui réclamaient de meilleurs services de soutien. Lors de l'étude des crédits, le 10 mai 1968, le député de Gouin se faisait le porte-parole de ses collègues pour suggérer la création d'un "service de documentation et de recherche" qui donnerait au député "des sources de documentation valables auxquelles il puisse se référer" (Journal des débats, 10 mai 1968, p. 1518).

La mise sur pied d'une équipe de recherche fut à l'origine du Service de recherche et de documentation qui comprend, aujourd'hui, la Division de la recherche, la Division de la documentation de presse et celle de l'indexation, trois unités de travail mises au service des députés.

Un service aux députés

La Division de la recherche est toute entière au service de l'Assemblée nationale et de ses membres, directement ou indirectement.

Elle fournit d'abord des services aux députés individuellement, souvent par l'entremise des attachés politiques; aux caucus, par l'entremise des recherchistes des partis; aux commissions parlementaires dont elle soutient l'activité; aux délégations parlementaires qui représentent l'Assemblée nationale au sein des associations interparlementaires et de leurs rencontres périodiques; enfin, au Président, aux vice-présidents et au Bureau de l'Assemblée nationale.

La Division apporte aussi un service de soutien aux autres entités de l'Assemblée nationale. Au cours des dernières années, elle a particulièrement collaboré avec le Secrétariat général, le Secrétariat de l'Assemblée, le Secrétariat des commissions parlementaires, la Direction du conseil en droit parlementaire et le Service de l'accueil et des renseignements.

La Division de la recherche contribue, en outre, à une meilleure connaissance des institutions parlementaires en apportant son aide aux fonctionnaires, aux journalistes, aux professeurs, aux étudiants et aux chercheurs et, parfois, même à de simples citoyens à la recherche de données sur le Parlement. Tel que précisé par une décision du Bureau (no 103, 21 juin 1984), les courriéristes parlementaires font également partie des usagers de la Bibliothèque. Quant aux autres personnes, chercheurs, étudiants et simples citoyens, ils sont orientés autant que possible vers les bibliothèques scolaires, universitaires et publiques.

Enfin, la Division prépare, tient à jour et met à la disposition de tous les intéressés des banques de données et des instruments de référence. Parmi ces instruments de référence, citons les dossiers de données biographiques et iconographiques des députés depuis 1867, les dossiers de coupures de journaux sur les institutions parlementaires, un recueil de résultats électoraux postérieurs à 1867 par circonscriptions, un fichier de terminologie parlementaire. D'autres instruments sont en voie de réalisation. Ces outils ont été conçus pour répondre plus efficacement aux demandes qui sont adressées à la Bibliothèque.

La Division en 1987/1988

a) Le personnel

Au cours de l'année budgétaire terminée le 31 mars 1988, la Division de la recherche a pu compter sur des ressources humaines de niveau professionnel équivalant à 7,1 années-personnes, ce qui représente une baisse de 14,5 pour cent par rapport à 1986/1987, soit six professionnels permanents auxquels s'est ajouté un employé occasionnel.

Le personnel de soutien comprenait deux agentes de secrétariat (dont une occasionnelle) pendant les cinq premiers mois de l'année financière; pour le reste de l'année, la Division de la recherche a conservé une seule agente à temps plein et une seconde à temps partiel. Enfin, un bibliotechnicien occasionnel a été embauché pendant neuf mois.

b) Les travaux (Tableau 1 et 2)

Avec des effectifs réduits par rapport à l'année 86/87, la Division a répondu à un nombre presque identique de demandes (446 contre 440). Par rapport aux années 1983-1985, époque où les effectifs étaient comparables à ceux d'aujourd'hui (6,8 contre 7,1 années-personnes), les demandes reçues ont augmenté de 30 pour cent et les extrants de 24 pour cent (Tableau 1).

On notera cependant que la répartition des travaux en fonction de leur durée s'est légèrement modifiée: le pourcentage des travaux de moins d'une semaine a augmenté sensiblement, passant à 93 pour cent, alors que la moyenne des dernières années était de 87 pour cent (Tableau 2).

On notera enfin (Tableau 2A) que les demandes acheminées

Tableau 1

DONNÉES GÉNÉRALES SUR LES TRAVAUX DEPUIS 1982 *

	1982	1983	1984	1985	1986	1986-87	1987-88
Travaux	206	340	327	356	434	440	446
Documents produits	76	139	147	114	108	103	102
Personnes/année	5,6	6,6	7,0	6,7	8,0	8,3	7,1
Moyenne par personne	37	51	47	53	54	53	53

* Chiffres pour les années civiles de 1982 à 1986 et pour les années financières par la suite.

Tableau 2

DURÉE DES TRAVAUX DEPUIS 1982 *

	1982		1983		1984		1985		1986		1986-87		1987-88	
	N	(%)	N	(%)	N	(%)	N	(%)	N	(%)	N	(%)	N	(%)
Moins d'une semaine (très courte, courte et moyenne durée)	165	(80)	298	(88)	271	(83)	311	(87)	384	(89)	387	(88)	414	(93)
Une à 4 semaines (longue durée)	28	(14)	30	(9)	41	(12)	29	(8)	31	(7)	35	(8)	24	(5)
Un mois et plus	13	(6)	12	(3)	15	(5)	16	(5)	19	(4)	18	(4)	8	(2)
Total	**206**	**(100)**	**340**	**(100)**	**327**	**(100)**	**356**	**(100)**	**434**	**(100)**	**440**	**(100)**	**446**	**(100)**

* Chiffres pour les années civiles de 1982 à 1986 et pour les années financières par la suite.

Tableau 2A

TRAVAUX RÉALISÉS EN 1987-1988

NOMBRE DE DEMANDES PAR MOIS

MOIS	NOMBRE	%
Avril 1987*	33	7
Mai 1987*	32	7
Juin 1987*	37	8
Juillet 1987	16	3
Août 1987	35	8
Septembre 1987	27	6
Octobre 1987*	47	10
Novembre 1987*	65	15
Décembre 1987*	38	9
Janvier 1988	38	9
Février 1988	44	10
Mars 1988*	34	8
Total:	**446**	**100**

* L'astérisque indique les mois où l'Assemblée siège. Moyenne des mois de session: 40; moyenne des autres mois: 32.

Tableau 3

ORIGINE DES DEMANDES DEPUIS 1982 *

	1982		1983		1984		1985		1986		1986-87		1987-88	
	N	(%)	N	(%)	N	(%)	N	(%)	N	(%)	N	(%)	N	(%)
Parlementaires	70		70		70		71		134		147		120	
Commissions	8		12		13		6		36		36		21	
Président, Bureau et Relations parlementaires	22		61		45		41		45		41		36	
Sous-total	**100**	**(49)**	**143**	**(42)**	**128**	**(39)**	**118**	**(35)**	**215**	**(50)**	**224**	**(51)**	**177**	**(40)**
Administration	20	(10)	65	(19)	81	(25)	82	(23)	70	(16)	70	(16)	115	(26)
Ministères, organismes	32	(15)	55	(16)	39	(12)	63	(17)	72	(16)	72	(16)	76	(17)
Autres (personnel enseignant, presse, etc.)	33	(16)	47	(14)	56	(17)	48	(13)	63	(15)	62	(14)	68	(15)
Service, projets internes	21	(10)	30	(9)	23	(7)	45	(12)	14	(3)	12	(3)	10	(2)
Total	**206**	**(100)**	**340**	**(100)**	**327**	**(100)**	**356**	**(100)**	**434**	**(100)**	**440**	**(100)**	**446**	**(100)**

* De 1982 à 1986, années civiles; années financières par la suite.

à la Division se répartissent à peu près également durant l'année. Les mois de juin et de décembre se situent dans la moyenne (36), tandis que janvier et novembre sont au-dessus. Il ne s'agit pas d'une situation exceptionnelle (on l'avait déjà constatée), ni étonnante puisque, comme le notait le Comité d'étude sur les indemnités des parlementaires, "la fonction de député est devenue (...) un travail à plein temps". C'est aussi le cas des fonctionnaires qui sont au service des députés. En 1987-1988, il n'y a pas eu de périodes "creuses" à la Division à part juillet mois pendant lequel plusieurs employés prennent leurs vacances annuelles.

c) L'origine des demandes (Tableau 3 et 4)

La répartition des demandes de recherche selon leur origine est revenue à ce qu'elle était vers 1983-1985 (Tableau 3) avec 40 pour cent des demandes venant des parlementaires, 26 pour cent de l'administration de l'Assemblée, 17 pour cent des ministères et 15 pour cent de l'extérieur de l'administration publique. En 1986-1987, nous avions noté une augmentation sensible du nombre de demandes venant des bureaux de parlementaires. Ce nombre avait dépassé celui de 1982, avec 51 pour cent de l'ensemble. Il y a vraisemblement une relation entre le début d'une législature et l'affluence de requêtes à la Division de la recherche. Le renouvellement du personnel politique (députés et attachés) crée manifestement des besoins de documentation et d'information.

Le nombre de demandes reçues risque de tromper l'observateur non averti. Aussi, avons-nous procédé à une autre analyse qui tient compte du temps consacré à chacune des demandes reçues. Le Tableau 3A résume cette analyse. Il démontre que les requêtes des parlementaires occupent 62 pour cent du temps, alors que celles qui proviennent de l'extérieur de l'Assemblée ne comptent que pour 6 pour cent du temps de travail.

Ces données illustrent la pratique de la Division selon laquelle on répond aux demandes venant de l'extérieur de l'Assemblée dans la mesure où ces demandes n'interfèrent pas avec la mission prioritaire de la Bibliothèque, qu'elles demandent peu de temps, qu'elles concernent le Parlement et qu'elles contribuent à le faire mieux connaître dans la population. Tel que démontré au Tableau 4, la réponse à ces demandes venant de l'administration publique (ministères et organismes) et de l'extérieur (professeurs, chercheurs, journalistes, autres gouvernements, etc.) demande peu de ressources. Par ailleurs, l'analyse du sujet de ces travaux (Tableau 6) montre qu'ils portent sur des thèmes reliés au parlementarisme, aux institutions politiques et, plus rarement, à l'histoire du Québec.

Tableau 3A

TRAVAUX RÉALISÉS EN 1987-1988

NOMBRE DE DEMANDES ET TEMPS CONSACRÉ

	DEMANDES		TEMPS CONSACRÉ
	N	%	%
			(estimation)
Députés	120	40%	62%
Commissions	21		
Président, Bureau et Relations parlementaires	36		
Secrétariat général	16	26%	29%
Services législatifs	51		
Services administratifs	10		
Information	38		
Ministères et organismes	76	17%	3%
Autres (professeurs, étudiants, privé)	68	15%	3%
Projets internes	10	2%	3%
	446	100%	100%

Tableau 4

TRAVAUX RÉALISÉS EN 1987-1988

RÉPARTITION SELON L'ORIGINE ET LA DURÉE

	Moins d'une heure		Moins d'un jour		Un à 5 jours		6 à 20 jours		21 jours et plus		Total	
	N	%		%	N	%	N	%	N	%	N	%
Parti ministériel	31	41	27	35	18	24	--	--	--	--	76	100
Opposition officielle	6	19	10	31	14	44	2	6	--	--	32	100
Députés indépendants	1	8	3	25	4	33	1	8	3	25	12	100
Commissions parlementaires	3	14	3	14	2	10	10	52	2	10	21	100
Président, Bureau et Relations parlementaires	9	25	11	31	11	31	5	13	--	--	36	100
Secrétaire général	3	19	3	19	7	44	1	6	2	13	16	100
Services législatifs	23	45	20	39	7	14	1	2	--	--	51	100
Information	17	45	13	34	6	16	2	5	--	--	38	100
Services administratifs	5	50	3	30	2	20	--	--	--	--	10	100
Ministères, organismes	49	65	23	30	4	5	--	--	--	--	76	100
Autres (personnel enseignant, presse, etc.)	45	66	19	28	3	4	1	1	--	--	68	100
Service, projets internes	1	10	3	30	5	50	--	--	1	10	10	100
TOTAL:	**193**	**43**	**138**	**31**	**83**	**19**	**24**	**5**	**8**	**2**	**446**	**100**

Tableau 5

SUJET DES TRAVAUX DEPUIS 1982 *

	1982		1983		1984		1985		1986		1986-87		1987-88	
	N	(%)	N	(%)	N	(%)	N	(%)	N	(%)	N	(%)	N	(%)
Parlementarisme	152	(74)	283	(83)	261	(80)	286	(80)	308	(71)	308	(70)	292	(65)
Institutions politiques et administration publique	26	(12)	36	(11)	39	(12)	35	(10)	74	(17)	81	(18)	110	(25)
Autres sujets	28	(14)	21	(6)	27	(8)	35	(10)	52	(12)	51	(12)	44	(10)
Total	**206**	**(100)**	**340**	**(100)**	**327**	**(100)**	**356**	**(100)**	**434**	**(100)**	**440**	**(100)**	**446**	**(100)**

* Années civiles de 1982 à 1986; années financières par la suite.

d) Le sujet des travaux (Tableau 5 et 6)

La part des travaux portant sur le parlementarisme a diminué légèrement, tandis que le nombre des travaux sur les institutions politiques et l'administration publique ont augmenté. En comparaison avec 86/87, la différence ne mérite peut-être pas d'attention, d'autant plus que le classement des travaux selon ces deux catégories n'est pas toujours évident.

e) Les initiatives de la Division

Comme on le verra au Tableau 3, les initiatives de la Division ont été réduites à leur plus simple expression au cours de 87/88. Le nombre de demandes reçues et la diminution des effectifs n'ont pas permis de dégager du temps pour d'autres activités. Il a été évidemment impossible de reprendre la publication des feuillets de la série Documentation parlementaires express et des Dossiers parlementaires destinés aux députés.

La seule réalisation tangible de l'année, à ce titre, est la publication de la mise à jour 1978-1987 du Répertoire des parlementaires québécois. Cet ouvrage était en cours de réalisation depuis le début de 1986, mais sa mise au point a été retardée en raison du manque de disponibilité du personnel et de l'équipement pour l'éditer.

f) Autres réalisations

Le personnel de la Division a publié certains travaux dont la liste apparaît à l'annexe B.

Observations et prospective

Après une année (1986-1987) marquée par de profonds bouleversements de son personnel, la Division de la recherche a retrouvé une certaine stabilité en 1987-1988. Ses effectifs professionnels sont revenus à ce qu'ils étaient, en moyenne, au cours des quatre dernières années, tandis que le personnel de secrétariat a été légèrement au-dessous de cette moyenne. Par contre, la Division a répondu à un nombre de demandes supérieur de 21 pour cent à la moyenne de ces quatre années.

Tableau 6

TRAVAUX RÉALISÉS EN 1987-1988

RÉPARTITION SELON L'ORIGINE ET LE SUJET

	Parlementarisme		Institutions politiques et administration publique		Autres		Total	
	N	%	N	%	N	%	N	%
Parti ministériel	55	72	10	13	11	15	76	100
Opposition officielle	16	50	9	28	7	22	32	100
Députés indépendants	3	25	8	67	1	8	12	100
Commissions parlementaires	8	38	11	52	2	10	21	100
Président, Bureau et Relations parlementaires	20	55	7	19	9	25	36	100
Secrétaire général	15	94	--	--	1	6	16	100
Services législatifs	37	73	13	25	1	2	51	100
Information	33	87	4	11	1	3	38	100
Services administratifs	8	80	--	--	2	20	10	100
Ministères, organismes	41	54	32	42	3	4	76	100
Autres (personnel enseignant, presse, etc.)	50	74	13	19	5	7	68	100
Service, projets internes	6	60	3	30	1	10	10	100
TOTAL:	**292**	**65**	**110**	**25**	**44**	**10**	**446**	**100**

Ce bilan positif, dans un contexte de ressources limitées où il faut "faire plus avec autant, sinon moins", mérite cependant d'être adéquatement nuancé, avant qu'il ne donne l'impression qu'on peut indéfiniment réduire les ressources sans réduire la qualité des services, ni hypothéquer l'avenir.

Passé de quatre à six postes entre 1979 et 1981, le personnel professionnel n'avait pas été réduit de façon absolue avant mars dernier mais, compte tenu de l'augmentation de sa charge de travail depuis le début des années quatre vingts, le gel du nombre de postes permanents de la Division équivalait déjà à une réduction des ressources.

On peut supposer que le bagage croissant d'expérience et les connaissances accumulées par un personnel stable et permanent ont augmenté l'efficacité du service et permis de faire face à l'accroissement de la charge de travail.

Pour répondre à des demandes accrues avec des effectifs stables, il a aussi fallu négliger certaines tâches. Les statistiques des deux dernières années sont claires à ce sujet: les travaux entrepris à l'initiative de la Bibliothèque sont maintenant réduits à leur plus stricte expression, soit 2 pour cent de l'ensemble des travaux, alors que ce pourcentage variait entre 7 et 12 pour cent entre 1982 et 1985.

Ces travaux sont pourtant des ouvrages essentiels: le Répertoire des parlementaires et ses annexes sont, pour le personnel de la Bibliothèque et celui des services voués à l'information du public, l'équivalent du catalogue des fournitures du service des achats, du recueil des décisions chez les conseillers parlementaires ou des manuels de gestion du personnel. Ce sont des outils qui permettent d'organiser rationnellement des connaissances et qui dispensent de courir constamment des données éparses. De plus, adéquatement diffusés, ils apportent d'eux-mêmes la réponse à de nombreuses questions.

Par manque de temps, de ressources humaines et d'équipement adéquat, il a fallu s'abstenir de faire dactylographier les résultats de plusieurs études et se contenter de réponses verbales. Cette pratique peut satisfaire les usagers du moment, mais il s'agit d'une approche néfaste à long terme.

Le bilan apparemment positif de la dernière année découle aussi du fait que le chef de la Division a consacré l'essentiel de son temps aux recherches ponctuelles et a réduit au strict minimum les activités d'encadrement, d'organisation, de planification et de contrôle qui devraient constituer au moins la moitié de sa tâche. Si cette attitude peut répondre aux besoins immédiats des

différents utilisateurs de la Division, elle est porteuse de handicaps pour le progrès de l'organisation et des méthodes de travail. À titre d'exemple, la Division aurait dû depuis quelques années se doter d'un "guide de recherche et de référence à l'intention du personnel au service des députés" et d'un "manuel de procédures internes". Mieux encore, le guide devrait être informatisé, tout comme les autres outils de travail réalisés ou entrepris depuis six ans. Seules la permanence et la stabilité du personnel de recherche de la Bibliothèque (incluant les agents de la reconstitution des débats) ont permis jusqu'à maintenant de pallier les effets de ces lacunes. Avec le départ, la mutation et la réaffectation de plusieurs agents d'expérience, il devient encore plus urgent de se doter d'instruments adéquats afin de ne plus dépendre de la mémoire de chacun. Or, cette tâche requiert du temps que les activités courantes ne permettent pas de dégager et ce ne sont pas des tâches qu'on peut rationnellement confier à des personnes inexpérimentées.

Créée, pour répondre aux besoins des parlementaires, la Division de la recherche n'a pas vu sa charge de travail diminuer avec l'augmentation des autres ressources mises à la disposition des parlementaires. Au contraire. Dans tous les parlements où le personnel politique augmente, la pression s'accroît chez le personnel parlementaire qui, par sa permanence et la"mémoire" qu'il représente, apporte une dimension essentielle au fonctionnement d'une institution changeante à cause de la mobilité des parlementaires et du personnel politique.

Au cours des deux dernières années, des commissions parlementaires ont requis les services d'experts pour étudier certains dossiers. Dans tous les cas, la Division de la recherche a contribué très activement aux travaux de concert avec l'expert embauché.

La Division de la recherche est aussi devenue un service de soutien pour l'Assemblée nationale et ses différentes unités administratives. Plusieurs services de l'Assemblée profitent de sa connaissance des institutions parlementaires et de la richesse de ses dossiers.

Avec des effectifs à peu près semblables à ceux de 1971, époque où l'Assemblée nationale comptait seulement 108 députés et une poignée d'attachés politiques, la Division de la recherche se situe parmi les services qui ont fait davantage avec des effectifs stables. En considérant la diminution du personnel de la Bibliothèque, on peut même dire qu'elle a fait plus avec moins de ressources.

L'efficacité d'une équipe restreinte dépend d'abord du rendement d'un personnel polyvalent, expérimenté et autonome,

embauché sur une base régulière. Dans un contexte de ressources humaines limitées, il faut en outre compenser par un équipement moderne, particulièrement des appareils de traitement de textes.Tout en se gardant de croire qu'une informatisation plus poussée puisse réduire les besoins en personnel professionnel, l'octroi d'ordinateurs personnels à des agents de recherche permettrait de produire davantage, plus rapidement, sans créer de pression supplémentaire sur le personnel de soutien. Les parlementaires et leur personnel y trouveraient leur compte en obtenant des réponses plus rapidement.

ANNEXE

PUBLICATIONS

"ARMOIRIES, drapeaux et fleurs de lys", Bulletin de la B.A.N., 17, 1-2 (novembre 1987), pp. 16-19.

CHAMPAGNE, Maurice et Gaston DESCHÊNES, "Le pairage des députés", Bulletin de la B.A.N., 16, 3-4 (janvier 1987), pp. 2-4.

CHAMPAGNE, Maurice et Yvon THÉRIAULT, "Les lois d'urgence au Québec (1965-1987), Bulletin de la B.A.N., 17, 1-2 (novembre 1987), pp. 6-9.

CHAMPAGNE, Maurice, "Chronique sur la procédure parlementaire", Bulletin de la B.A.N., 16, 3-4 (janvier 1987), pp. 9 et 20.

CHAMPAGNE, Maurice, "Chronique sur la procédure parlementaire", Bulletin de la B.A.N., 17, 1-2 (novembre 1987), pp. 10-12.

DESCHÊNES, Gaston, "Notes sur la vice-présidence", Bulletin de la B.A.N., 16, 3-4 (janvier 1987), pp. 16-19.

DESCHÊNES, Gaston, "Le monument Mercier", Bulletin de la B.A.N., 17, 1-2 (novembre 1987), pp. 13-14.

GALLICHAN, Gilles, "Une institution aux multiples vocations", Bulletin de la B.A.N., 16, 3-4 (janvier 1987), pp. 5-8.

SAINT-PIERRE, Jocelyn, "État de la recherche sur la reconstitution des débats", Bulletin de la B.A.N., 16, 3-4 (janvier 1987), pp. 12-13.

DIVISION DE LA DOCUMENTATION

DE PRESSE

La Division de la documentation de presse fournit depuis 16 ans un appui documentaire aux députés, à leurs collaborateurs et aux agents de recherche de l'Assemblée. Cet appui se réalise par la constitution de dossiers de coupures sur des thèmes spécifiques et par une diffusion plus générale.

D'une manière plus concrète, les objectifs de la Division sont de dépouiller les principaux quotidiens du Québec, de sélectionner, de monter, d'indexer et de classer les articles choisis, afin de constituer des dossiers sur l'actualité économique, politique, sociale et culturelle qui soient facilement consultables, de préparer et de diffuser quotidiennement, hebdomadairement ou sur demande des dossiers sur des thèmes spécifiques à divers abonnés et, enfin, d'établir des mécanismes de diffusion ou de dissémination de la documentation ainsi constituée afin d'en favoriser l'accessibilité.

Le personnel de la Division est composé de 6 personnes dont la répartition des corps d'emploi est la suivante: 1 agent d'information responsable de la Division, 1 bibliotechnicien, 1 technicien en information, 2 agents de bureau et 1 auxiliaire de bureau.

Activités et réalisations

En 87/88, les journaux suivants ont été dépouillés par la Division: le Devoir, the Gazette, le Journal de Québec, la Presse, le Soleil, the Globe and Mail, le Droit, le Nouvelliste, le Quotidien, la Tribune, la Voix de l'Est et 2 journaux spécialisés, Finance et les Affaires. En tout, 3 574 livraisons analysées et dépouillées pour alimenter quelque 447 dossiers courants portant sur l'actualité économique, politique, sociale et culturelle au Québec et au Canada. La Division a sélectionné, monté, indexé et classé 122 342 articles soit une moyenne de 10 195 articles par mois.

En plus de fournir quotidiennement cinq exemplaires des coupures de journaux sélectionnées à des divisions de soutien documentaire (service de recherche, Tribune de la presse...), la Division a fait parvenir la mise à jour hebdomadaire de dossiers à quelque 41 usagers. Au total, la Division a distribué 865 034 photocopies d'articles de journaux en cours d'année.

La Division a satisfait à 111 demandes d'information faites sur place et à 153 demandes d'information téléphonées. De plus la Division a donné suite à 419 demandes d'emprunt de dossiers. En tout, 20 419 photocopies ont été remises à ces usagers.

Donnant suite à son projet de l'an dernier, la Division a établi un calendrier de conservation pour les dossiers semi-actifs. Il a été établi que la période de conservation serait la suivante: 4 ans à l'état actif, 6 ans à l'état semi-actif. En janvier 1988, la Division a procédé à la mise au pilon de 229 boîtes de coupures remontant à l'année 1977.

Projets

Pour la prochaine année, la Division révisera la liste de vedettes-matière afin de mieux répondre aux attentes du milieu, elle s'efforcera de répondre plus rapidement encore aux demandes et elle favorisera l'accessibilité à un plus grand nombre d'usagers.

DIVISION DE L'INDEXATION

Une révision en profondeur a marqué la 25e année d'indexation des Débats de l'Assemblée nationale.

En effet, sur la lancée d'une évaluation externe, la Division de l'indexation a pris le virage d'une nouvelle forme d'indexation assistée par ordinateur dans la perspective de l'informatisation des services de l'Assemblée nationale annoncée par M. le Président Pierre Lorrain le 7 octobre 1987. Un sondage effectué en mai 87 a permis de connaître les besoins des utilisateurs immédiats de l'Index, avant d'entreprendre une mise à jour du Manuel de procédures utilisées dans la Division. Conformément à l'une des principales recommandations du rapport, on s'est orienté vers un plus grand contrôle du langage documentaire qui pourrait éventuellement servir à une banque de données parlementaires, en plus de l'édition sessionnelle des Débats.

Les travaux parlementaires

L'indexation des travaux de la 1ère session de la 33e législature a constitué un défi particulièrement exigeant durant la période 1987/1988. En effet, il a fallu compléter l'analyse des 40 000 pages de transcription des Débats de la Chambre et des commissions parlementaires. Ce corpus documentaire, le plus volumineux depuis l'origine du Journal des Débats, se trouve réparti en plus de 705 cahiers dont 595 consacrés aux commissions parlementaires. Les travaux s'étalent sur une période de trois années, du 16 décembre 1985 au 8 mars 1988, avec un rythme irrégulier de publication.

Un index de plus de 800 pages a été préparé afin de faciliter le repérage des 3 841 questions orales, des 1 292 documents de la session, des 615 appels aux règlements, de l'évolution des 345 projets de loi présentés aux parlementaires, des deux études des 175 programmes de crédits budgétaires des 26 ministères. Deux versions provisoires (1987 et 1988) de l'index ont été préparées.

À la fin de l'exercice 1987/1988, il a fallu faire face à une nouvelle technique d'édition des milliers de fiches de l'index en plus d'intercaler les références à une centaine de commissions parlementaires reçues au cours des dernières semaines. La préparation de l'index 85/88 s'est trouvée ainsi à chevaucher celle de la 2e session qui débutait le 8 mars.

La révision

Au poids de cette imposante masse documentaire s'est

NOMBRE DE PAGES DE DEBATS

3e, 4e et 5e sessions (32e Législature)
et 1ière session (33e Législature)

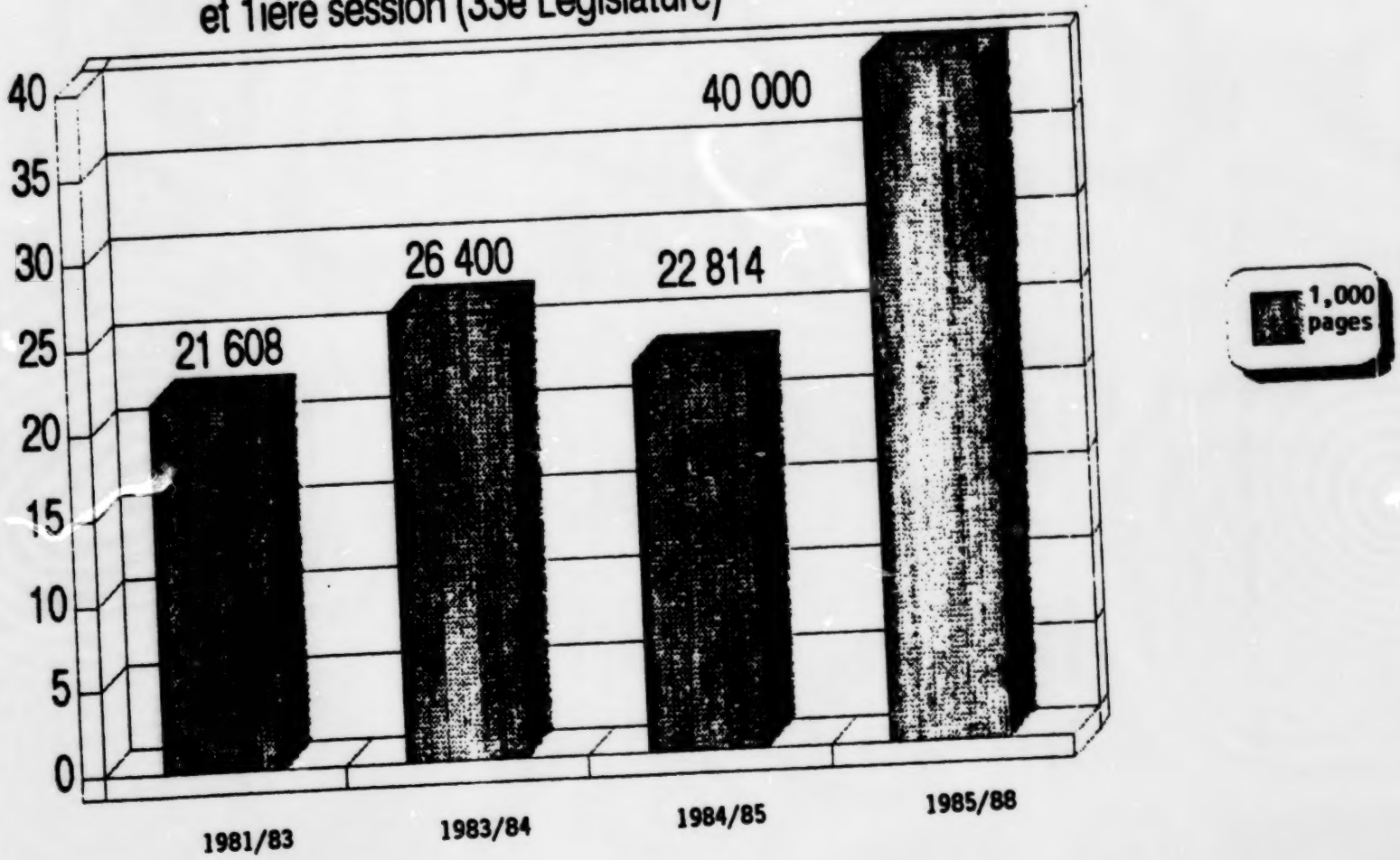

ajoutée en 1987/1988 la pression d'une évaluation du système en usage par une consultante extérieure, Mme Suzanne Bertrand-Gastaldy, professeur à l'École de bibliothéconomie et des sciences de l'information à l'Université de Montréal. Commandée en 1986 par la Direction de l'informatique, cette étude a été menée en 1987 par Mme Gastaldy et ses élèves, à l'intérieur d'un cours sur l'indexation et les langages documentaires.

Quelques jours avant la fin de l'exercice financier 1986/1987, Mme Gastaldy remettait un rapport cosigné par les 21 étudiants. Le rapport portait essentiellement sur les aspects matériels, le choix de vocabulaire et des concepts de l'index 1984/1985[1].

L'auteur souligne que "la confection de l'index du Journal des débats est une tâche immense nécessitant une très bonne connaissance de la vie parlementaire et une très bonne connaissance des méthodes et normes d'indexation. Les indexeurs, peu nombreux, travaillent sous pression et doivent parcourir une grande quantité de pages pour en extraire les éléments d'information pertinents. Les tâches actuelles sont faites manuellement pour la plupart et comportent un nombre impressionant de manipulations dont certaines constituent des duplications. Nous avons remarqué que tout ce qui touche la vie parlementaire est bien traité, que la qualité de la langue est excellente et que le contrôle de l'orthographe est remarquable, surtout quand on sait les conditions matérielles dans lesquelles l'index est produit. Nous avons apprécié l'existence du Manuel d'indexation" (p. 107).

Dans ses recommandations (p. 108-111), Mme Gastaldy suggère de mener au plus tôt une enquête auprès des utilisateurs de l'index. À court terme, la présentation de l'index imprimé pourrait être sensiblement améliorée sans ressources supplémentaires. À moyen terme, on devra régler les problèmes liés au vocabulaire. Cela demandera l'engagement d'une personne spécialisée en indexation pendant plusieurs mois. Sa tâche consisterait à mettre en place un langage documentaire de type contrôlé, ce qui implique la construction d'un thésaurus. Cette personne devrait aussi collaborer avec le responsable de la Division pour que le Manuel d'indexation justifie le niveau d'indexation des divers types de documents, en conformité avec les besoins des usagers et selon les ressources humaines et financières supplémentaires à consentir pour l'automatisation de l'index sessionnel assorti d'une banque de données de cinq ans.

---

1 Bertrand-Gastaldy, Suzanne. Évaluation de l'Index 1984/85 du Journal des Débats de l'Assemblée nationale du Québec. Montréal: École de bibliothéconomie et des sciences de l'information, Université de Montréal, 1987. 151f.

Dès la réception de ce rapport, le responsable de la Division en dressait un résumé et proposait une synthèse pour l'action (30 avril 1987). Une première réalisation a consisté à embaucher l'un des 21 étudiants signataires du rapport et à lui confier en mai 1987 une étude des besoins des utilisateurs de l'index. Ce sondage devait indiquer que l'index du Journal des débats répondait relativement bien aux attentes de ses utilisateurs immédiats sur la Colline parlementaire.

L'auteur de cette étude , M. Rénald Buteau, diplômé de l'École de bibliothéconomie et des sciences de l'information (Montréal 1987), note que la majorité des 52 répondants au sondage estiment que l'index est plutôt facile à consulter dans sa forme actuelle, même si l'informatisation du système contribuerait à une plus grande utilisation, surtout chez les spécialistes de la recherche et de la référence appelés à consulter plus régulièrement le Journal des débats.

Pour une majorité de répondants, la qualité des termes d'accès correspond à leurs attentes d'information ponctuelle sur un sujet ou un participant. Par ailleurs, les recherchistes souhaitent une couverture plus exhaustive des travaux de l'Assemblée, un contrôle plus serré du langage documentaire, un choix plus rigoureux des concepts dans un réseau étendu de relations sémantiques entre les docutermes. Enfin, l'accès en ligne à l'index courant et cumulatif serait souhaitable, ainsi que le recours à un thésaurus pour faciliter la consultation d'une éventuelle banque de données offrant de multiples voies d'accès aux 350 000 pages de la collection des débats de 1963 à nos jours.

Certaines améliorations de détail ont été recueillies parmi les suggestions du sondage effectué entre mai et juillet 1987 auprès d'un échantillon du personnel de l'Assemblée nationale. Ces suggestions ont été transmises à la Division de l'index qui les a étudiées afin d'y donner suite dans les meilleurs délais. Quant aux propositions qui concernent l'informatisation, elles ont été communiquées à la Direction de l'informatique.

À l'intérieur même de l'équipe actuelle d'indexation, ces deux rapports ont été étudiés en détail au cours de six réunions tenues entre juin et août 1987. On s'est alors penché sur les chapitres du rapport concernant l'aspect matériel de l'index, les

---

2 Buteau, Rénald. Étude des besoins des utilisateurs de l'index du Journal des Débats à l'Assemblée nationale. Vol. I - Rapport-synthèse, 75 p. Vol. II - Annexes, 91 p. Bibliothèque de l'Assemblée nationale, Québec 1987.

aspects lexicaux et morphologiques, le vocabulaire, le choix de concepts et, finalement l'étude des besoins des utilisateurs. Au cours de l'été, le Manuel d'indexation était réécrit dans une perspective nouvelle et des critères s'élaboraient pour le choix du vocabulaire à fixer dans un thésaurus. L'année s'est terminée avec l'installation dans la Division d'un premier appareil de traitement de texte, la transposition de Pro-Plus à Ogivar des 800 pages de l'index en cours avec les dernières commissions parlementaires de la 1ère session. La formation du personnel et l'adaptation aux logiciels Wordperfect utilisé à l'Assemblée nationale se poursuit selon le plan d'action interne adopté en avril pour l'immédiat (été 1987), le court terme (octobre) et le moyen terme (janvier à mars 1988). En mars dernier, deux personnes de la Division se sont rendues à Ottawa pour prendre connaissance des méthodes d'indexation de la Chambre des Communes. L'objectif de cette démarche était de recueillir des renseignements sur l'utilisation des micro-ordinateurs dans l'indexation. L'implantation d'un système Ogivar dans la Division a permis de recourir à cette nouvelle technologie dès la fin de mars 1988.

Autres réalisations

La Division a maintenu sa collaboration à divers projets de la Bibliothèque de l'Assemblée nationale, notamment: l'édition du Bulletin, la coordination du Rapport annuel, la participation comme conférencier au 15e congrès annuel de l'Association des éditeurs des Journaux des débats du Canada, la chronique du Québec dans la Revue parlementaire canadienne, l'indexation des documents sessionnels de 1970/1980, l'indexation d'une liste des comités et commissions gouvernementales et parlementaires de 1867 à 1986 la préparation de l'Actualité parlementaire et du sommaire des périodiques relatifs aux institutions politiques.

Le personnel

Durant le dernier exercice financier, la Division a connu un roulement important de personnel: l'équivalent d'une année-personne de congé de maladie et de maternité et le recrutement de deux employés occasionnels. L'année s'est achevée sur un autre congé de maternité à compter d'avril 1988.

Malgré ces événements, la Division a fonctionné de façon remarquable. Les tâches ordinaires ont été assurées par une équipe réduite à trois personnes à plein temps et l'aide précieuse de deux contractuels: une secrétaire, Mme Lisette Tardif, et un bibliothécaire spécialisé en indexation, M. Rénald Buteau. À la fin de mars,

une agente de bureau de notre Division a poursuivi une session d'entraînement pour l'utilisation du nouvel appareil de traitement de texte, ce qui permettra à l'équipe d'effectuer sur place l'édition complète de l'index sessionnel.

En résumé, la période 1987/1988 aura marqué un virage essentiel dans l'indexation, par suite d'une évaluation et d'une étude des besoins des usagers, d'une révision des procédures d'indexation et d'édition de l'index sessionnel. L'année 1988/1989 devrait permettre de pousser encore plus loin cette évolution.

DIVISION DES ACQUISITIONS

ET DU TRAITEMENT

La mission de la Division des acquisitions et du traitement consiste essentiellement à garantir aux parlementaires et à leur personnel de soutien l'approvisionnement en ressources documentaires nécessaires à la réalisation de leur mandat et à leur faciliter l'accès à ces ressources.

Pour la Division, l'année 1987-1988 aura été marquée par une augmentation sensible de la productivité du personnel et par une compression importante des crédits des acquisitions de la Bibliothèque.

Le personnel

D'un point de vue quantitatif, le personnel de la Division est demeuré relativement stable au cours de l'année 1987-1988, un seul poste n'ayant pas été comblé après le départ de son titulaire "occasionnel", départ survenu vers le milieu d'août, alors que le processus devant mener à la dotation "permanente" du poste concerné avait déjà été amorcé. On devait apprendre, à la fin de l'exercice budgétaire que la dotation du poste avait été annulée, le poste ayant été rayé des effectifs permanents de la Bibliothèque. Les effectifs réguliers de la Division se sont donc maintenus à 12,4 années-personnes durant l'exercice 1987-1988. Ils comprenaient trois professionnels, sept techniciens en documentation (dont un pour une période de quatre mois et demi, un agent de bureau et deux auxiliaires en informatique.

Aux effectifs réguliers sont venus s'adjoindre deux étudiants en technique de la documentation durant les mois de mai à août et un participant au Programme de stages en milieu de travail durant le mois d'octobre. Ce personnel supplémentaire a procédé principalement à des opérations de retrait de fiches des divers catalogues de la Bibliothèque.

Les activités

Le service des acquitions

Pour le Service des acquisitions, les restrictions imposées au budget de fonctionnement de la Bibliothèque - 73 000,$ - auront constitué le fait dominant de l'année 1987-1988.

Ces restrictions ont natamment nécessité l'élaboration de diverses procédures destinées, d'une part, à permettre aux intervenants dans le développement des collections d'identifier les éventuelles annulations et, d'autre part, à rendre ces annulations ap-

plicables à l'intérieur de délais tenant compte des échéances des abonnements en cause. La Division a également resserré les mécanismes de contrôle appliqués à certains types d'acquisitions, dont les volumes reçus "pour approbation". Au cours de l'année, des rapports d'étape, faisant le point sur l'évolution des dépenses à des moments précis et suggérant au besoin des ajustements, ont également été présentés à la Direction de la Bibliothèque.

Annulations et nouvelles commandes

Comme le révèle le Tableau I des annexes statistiques, la Bibliothèque a annulé durant l'année 132 titres de monographies, pour lesquels elle avait une "commande permanente" et 182 abonnements à des publications en série. Les montants dépensés pour ces titres annulés avaient totalisé respectivement 40 560$ et 29 490$ lors du précédent exercice.

Le secteur le plus touché par les annulations de commandes permanentes fut celui du "droit et législation" avec près de 60 titres annulés alors que, du côté des publications en série, les annulations ont principalement affecté le secteur "économie, sciences et environnement" dans lequel près de 50 abonnements ont été annulés.

Par ailleurs, le nombre des nouvelles monographies achetées a chuté de 1 480 à 1 005, alors que les abonnements et réabonnements à des publications en série passaient de 1 018 à 783.

Tous ces chiffres témoignent de façon assez éloquente de l'ampleur des restrictions avec lesquelles la Bibliothèque a dû composer lors du dernier exercice financier.

Dépenses et coûts de la documentation

Sur le plan des sommes dépensées, le dernier rapport mensuel du budget des acquisitions (Tableau II) résume l'ensemble des opérations effectuées. La comparaison des deux dernières colonnes de ce tableau, consacrées aux dépenses de 1987-1988 et de 1986-1987, est très révélatrice des économies budgétaires réalisées en 1987-1988 par rapport au précédent budget. Économies qui ont totalisé 67 358,25$ dans l'ensemble.

D'une façon générale, les statistiques des dépenses permettent de constater que la Bibliothèque a alloué 138 002,48$ à l'acquisition de monographies (sur papier), ce qui représente 51,7% des dépenses totales. En comparaison, 94 641,60$ ont été

utilisés pour l'achat de publications en série courantes (sur tout support) et 33 454,42$ pour les microcopies. Ces deux derniers montants équivalent respectivement à 35,45% et 12,53% des sommes totales dépensées pour l'achat de documents. Pour leur part, les cotisations à des associations ont coûté 855,99$ ou 0,32% du budget des acquisitions.

Le Tableau III des annexes concerne plus spécifiquement le coût des différents types de documents. Il est important de rappeler la mise en garde faite à ce sujet lors du précédent rapport annuel à l'effet que les données de ce tableau ne peuvent être utilisées à titre comparatif pour témoigner de l'évolution des coûts puisque, dans la majorité des cas, les données s'appliquent à une documentation dont la composition varie d'une année à l'autre.

Pour des statistiques plus significatives quant à l'évolution des coûts de la documentation, on consultera le Tableau IV (comparaison entre les achats de publications en série selon les disciplines de la structure de développement des collections adoptée par la Bibliothèque). On y remarquera que, de façon générale, le coût moyen des publications en série est passé de 81,04$ par titre, qu'il était en 1985, à 88,07$ en 1986-1987 et à 93,15$ en 1987-1988, soit des augmentations de 8,6% et de 5,77%. Cette "inflation" des prix est venue réduire encore davantage le pouvoir d'achat de la Bibliothèque.

Le Service du traitement

Le Service du traitement a catalogué, durant l'année 1987-1988, 12 437 titres (Tableau V) comparativement à 11 144 l'année précédente. Cette augmentation de 11,6% du nombre de titres traités s'explique par la conjonction de deux facteurs principaux: une productivité nettement accrue du personnel du service et une diminution sensible du nombre de fiches à intercaler et à retirer des catalogues.

Par ailleurs, la diminution du nombre de documents catalogués mais "non entrés dans la base de données" est directement attribuable au fait qu'un poste de technicien est resté inoccupé pendant plus de sept mois. L'augmentation anticipée à ce chapitre lors du dernier rapport annuel de la Division ne s'est donc pas concrétisée.

Programme de recatalogage

En plus du traitement de la documentation courante,

le Service a pu poursuivre son programme de recatalogage de l'ancien fonds. À cet effet, quatre étapes auront été franchies au cours de l'année, soit: la fin du recatalogage des volumes destinés à la "collection spéciale"; l'achèvement de la première phase du traitement des brochures publiées avant 1900; l'amorce du catalogage des brochures publiées après 1900; et, le début de l'intégration à la base de données automatisée des documents traités avant 1979.

En ce qui concerne plus spécifiquement la fin du traitement des brochures publiées avant 1900, le programme aura permis de cataloguer 4 751 brochures dont 3 862 ont été reproduites sur microfiches et, par la suite, elles mêmes cataloguées.

Les fichiers sur microfiches

L'année 1987-1988 aura constitué la première année complète d'utilisation des microfiches comme instrument principal d'accès aux collections traitées. Dans la section consacrée à la Division de la référence dans le rapport annuel de 1986-1987, on mentionnait certains des avantages liés à l'arrivée des microcatalogues. Leur utilisation durant toute une année aura cependant permis d'en déceler quelques limites et faiblesses. Certaines sont liées au logiciel qui les produit - par exemple: quelques singularités de classement ou le caractère réduit des notices - alors que d'autres résultent du fait que ces microcatalogues, constituant une base de données collectives, sont produits par des intervenants multiples et aux ressources variables - c'est le cas notamment d'un certain nombre de notices dédoublées et du manque d'uniformité de quelques entrées catalographiques. Les premières lacunes ont été signalées au serveur informatique UTLAS qui doit examiner les possibilités d'amélioration, alors que les secondes sont, en partie du moins, sur le point d'être corrigées. Une lecture des microfiches "auteurs" a, en effet, été entreprise en janvier 1988 par toutes les bibliothèques participantes afin de détecter et corriger les "incohérences". Cependant, en raison de l'ampleur de cette "corvée" toutes les corrections ne pourront vraisemblablement pas être effectuées avant l'automne 1988.

La décision de revoir les fichiers sur microfiches a été prise par le Comité de catalogage des bibliothèques gouvernementales québécoises, mis sur pied en 1977 pour favoriser la concertation des intervenants dans la production de la base de données catalographiques commune. La Bibliothèque de l'Assemblée nationale est représentée au sein de ce Comité par le chef de la Division. Parmi les améliorations éventuelles, le Comité examine la possibilité du contrôle automatisé des autorités "auteurs". Une fois opérationnel, ce contrôle assurera une meilleure cohérence des entrées catalographiques tout en établissant automatiquement les réseaux

de "renvois" appropriés. Notons qu'actuellement, la Bibliothèque doit maintenir ces réseaux de façon traditionnelle, c'est-à-dire dans les catalogues sur fiches, contraignant ainsi les utilisateurs à une double consultation.

Les collections

Les documents traités cette année par le Service ont porté à près de 130 000 le nombre de titres catalogués.

La fin de l'année 1987-1988 aura également fourni l'occasion de mettre à jour le dénombrement des différentes collections (Tableau VI). Cette tâche a été réalisée de concert avec la Division de la référence, laquelle s'est chargée de dénombrer les collections qui ne sont pas encore cataloguées.

Les données du Tableau VI constituent donc l'état de la collection au 31 mars 1988.

Si certains chiffres de ce tableau ne sont qu'approximatifs, c'est principalement dû à l'incompatibilité qui existait entre les modalités de saisie des statistiques en question et les exigences de l'inventaire. À la fin de l'exercice budgétaire 1987-1988, des corrections ont été apportées à tous les secteurs concernés de façon à uniformiser et à rendre plus conforme aux usages internationaux la saisie des statistiques destinées à la mise à jour de l'inventaire.

D'autre part, les approximations devraient être définitivement levées lorsque les collections seront toute cataloguées, tel que le prévoit le programme élaboré par la Division.

Développements

Parmi les priorités de développement et perspectives d'avenir de la Division, l'informatisation des opérations du Service des acquisitions demeure une préoccupation majeure.

Du côté du traitement, les efforts devront tendre vers un contrôle accru de la qualité de la base de données catalographiques afin d'améliorer encore davantage l'accès aux ressources documentaires et, partant, la qualité des services rendus aux utilisateurs. Mener à bien cette tâche, tout en maintenant la production des opérations régulières à un degré assurant la "rentabilité" des ressources investies, ne sera cependant possible que si le Service peut compter sur des effectifs proportionnels à l'ampleur du travail à accomplir.

TABLEAU 1

ACQUISITIONS - Statistiques générales

	1985 (janv. à déc.)	1986/87 (avril à mars)	1987/88 (avril à mars)
Ia. **Monographies**			
Monographies commandées			
- commandes courantes			
papier	1 287	1 423	799
microcopies	50	30	183
- commandes permanentes			
papier	47	27	23
microcopies	-	-	-
Total:	1 384	1 480	1 005
Monographies reçues *			
- commandes courantes			
papier	987	1 203	946
microcopies	68	227	707
- commandes permanentes			
papier	1 579	1 584	1 812
microcopies	72	16	16
- dons, dépôts, échanges	1 246	1 204	1 060
Total:	3 952	4 234	4 541
Ib. **Publication en série**			
- revues: abonnements			
papier	21	15	8
microcopies	10	-	-
- revues: réabonnements **			
papier	743	616	466
microcopies	33	58	30
- journaux: abonnements			
papier	3	-	4
microcopies	1	-	-
- journaux: réabonnements **			
papier	346	251	201
microcopies	102	78	74
Total:	1 259	1 018	783
Ic. **Cotisations:**	22	20	14
II. **Annulations**			
- monographies			
papier	-	22	131
microcopies	-	1	1
- publications en série			
papier	-	121	162
microcopies	-	6	20
Total:	-	150	314

* les monographies reçues sont calculées en termes d'unités matérielles et non de titres

** le total des réabonnements ne correspond pas au nombre de titres renouvelés; un titre pouvant être renouvelé plus d'une fois durant une même année, dépendant de sa périodicité et des modalités de facturation

TABLEAU II

BIBLIOTHÈQUE DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE

ACQUISITIONS - RAPPORT MENSUEL

	BUDGET: 1987-88						87-88	86-87
	Original	Modifié	Disponibilités	Dépenses courantes	Engagements en cours	Solde	Total cumulatif des dépenses	Total cumulatif des dépenses
Monographies (07-46)								
Commandes courantes (NS)	25,700.00		(-) 2,442.37	5,910.82	8,690.56	(-) 17,043.75	34,053.19	40,577.24
Com. permanentes en cours (XP)	75,000.00		(-) 15,988.66	8,595.06	-	(-) 24,583.72	99,583.72	119,260.88
Nouv. comm. permanentes (NP)	2,100.00		10.88	2,276.45	-	(-) 2,265.57	4,365.57	2,407.81
Collections spéciales (XX)	-		-	-	-	-	-	953.66
Total: budget 07-46	102,800.00		(-) 18,420.15	16,782.33	8,690.56	(-) 43,893.04	138,002.48	163,199.59
Publications en série (04-62)								
Réabonnements (revues) (R)	61,440.00		18,352.62	924.46	-	17,428.16	44,011.84	63,217.93
Papier: Abonnements (revues) (A)	1,900.00		1,263.98	45.00	-	1,218.98	681.02	2,089.44
Réabonnements (journaux) (R)	24,400.00		5,396.42	122.00	-	5,274.42	19,125.58	24,633.93
Abonnements (journaux) (A)	250.00		170.00	234.00	-	(-) 64.00	314.00	20.00
Total: 04-62a	87,990.00		25,183.02	1,325.46	-	23,857.56	64,132.44	89,961.30
Réabonnements (revues) (RR)	2,150.00		657.71	625.69	-	32.02	2,117.98	2,471.46
Micro: Abonnements (revues) (AR)	250.00		250.00	-	-	250.00	-	-
Réabonnements (journaux) (RJ)	29,960.00		5,703.30	4,134.48	-	1,568.82	28,391.18	31,015.84
Abonnements (journaux) (AJ)	250.00		250.00	-	-	250.00	-	-
Total: 04-62b	32,610.00		6,861.01	4,760.17	-	2,100.84	30,509.16	33,487.30
Total: budget 04-62	120,600.00		32,044.03	6,085.63	-	25,958.40	94,641.60	123,448.60
Microdocuments (autres que p.e.s.) (07-92)								
Commandes courantes (NS)	13,900.00		10,225.69	13,380.10	16,894.00	(-) 20,048.41	17,054.41	15,490.15
Comm. permanentes en cours (XP)	25,850.00		12,180.99	936.00	-	11,244.99	14,605.01	29,227.67
Nouv. comm. permanentes (NP)	250.00		(-) 1,545.00	-	-	(-) 1,545.00	1,795.00	-
Total: budget 07-92	40,000.00		20,861.68	14,316.10	16,894.00	(-) 10,348.42	33,454.42	44,717.82
Cotisations (04-65) (XX)	2,500.00		1,644.01	-	-	1,644.01	855.99	2,946.73

TABLEAU III

COÛT DE LA DOCUMENTATION: données générales

	1985 (jan. à déc.)			1986/1987 (avril à mars)			1987/1988 (avril à mars)		
	Nombre*	Coût	Coût par unité/titre	Nombre*	Coût	Coût par unité/titre	Nombre*	Coût	Coût par titre
Monographies									
commandes courantes (papier)	987	37 687,59$	38,18$	1203	40 577,24$	33,73$	835	34 053,19$	40,78$
commandes courantes (microcopies)	68	56 656,87$	833,19$	227	15 490,15$	68,24$	707	17 054,41$	24,12$
commandes permanentes (papier)	1579	121 079,97$	76,68$	1584	121 668,69$	76,81$	1555	103 949,29$	66,85$
commandes permanentes (microcopies)	72	19 539,14$	271,38$	16	29 227,67$	1 826,73$	16	16 400,01$	1025,00$
Publications en série									
revues: réabonnements (papier)	743	62 051,50$	83,51$	616	63 217,97$	102,63$	466	44 011,84$	94,45$
revues: réabonnements (microcopies)	33	1 348,51$	40,86$	58	2 471,46$	42,61$	30	2 117,98$	70,60$
journaux: réabonnements (papier)	346	26 197,25$	75,71$	251	24 633,93$	98,14$	201	19 125,58$	95,15$
journaux: réabonnements (microcopies)	102	35 314,36$	346,22$	78	31 015,84$	397,64$	74	28 391,18$	383,66$

*pour 1985 et 1986/1987, les nombres des monographies correspondent aux unités matérielles reçues alors que pour 1987/1988, ils correspondent aux titres; pour les p.e.s., les nombres concernent toujours les titres

TABLEAU IV

Coût des publications en série (revues et journaux) sur papier selon les secteurs de choix

	1985 * (janv. à déc.)			1986/1987 ** (avril à mars)			1987/1988 ** (avril à mars)		
	Nombre	Coût	Coût par titre	Nombre	Coût	Coût par titre	Nombre	Coût	Coût par titre
1. Sciences politiques et administration	150	12 548,50$	83,66$	106	10 529,36$	99,33$	106	11 164,57$	105,33$
2. Droit et législation	139	12 024,57$	86,51$	78	6 233,92$	79,92$	78	6 635,68$	85,07$
3. Sciences sociales, histoire et géographie	190	8 031,79$	42,27$	85	3 307,71$	38,91$	85	3 577,29$	42,09$
4. Actualité et référence générale	395	36 354,72$	92,04$	212	23 903,11$	112,75$	212	24 915,92$	117,53$
5. Économie, sciences, environnement	215	19 289,17$	89,72$	137	10 455,46$	76,32$	137	11 272,29$	82,28$
	1 089	88 248,75$	81,04$	618	54 429,56$	88,07$	618	57 565,75$	93,15$

* les données de 1985 concernent tous les titres renouvelés durant l'année

** afin de permettre la comparaison la plus exacte possible, les données de 1986/1987 et 1987/1988 ne concernent que les titres dont l'abonnement a été renouvelé durant les deux années

TABLEAU V

TRAITEMENT - Statistiques générales

	1985 (janv. à déc.)	1986/1987 (avril à mars)	1987/1988 (avril à mars)
I. Documents catalogués			
Nouveaux titres:			
- collection générale			
catalogage original	1 440	2 283	3 474
catalogage dérivé	1 770	1 373	1 288
- publications gouvernementales du Québec			
catalogage original	969	1 061	1 053
catalogage dérivé	848	662	399
Recatalogage:			
catalogage original	1 034	2 622	3 070
catalogage dérivé	2 856	2 493	2 650
Non entrés dans la base de données:	1 500	650	503
Total des documents catalogués:	10 417	11 144	12 437
II. Préparation matérielle			
- collection générale	10 516	12 206	13 500
- publications gouvernementales du Québec	3 022	3 572	3 151
Total (préparation matérielle):	13 538	15 778	16 651
III. Intercallation et retrait de fiches *			
- fiches intercalées	71 336	50 695	41 769
- fiches retirées			
- élagage	91 655	63 605	24 120
- recatalogage	19 450	25 575	28 600
- fermeture des cat.	-	238 149	50 000
Total (retrait des fiches):	111 105	327 329	102 720

* Ces statistiques sont produites à partir de moyennes.

TABLEAU VI

ÉTAT DES COLLECTIONS

(à jour au 31 mars 1988)

COLLECTIONS	NOMBRE DE TITRES (1)	NOMBRE DE VOLUMES (2) OU UNITÉS (3)
Classification DEWEY (i.e. collection générale et de référence)	92 368	141 023 volumes
Brochures	15 980	18 741 volumes
Publications gouvernementales québécoises	(20 822)	(35 138) volumes
Publications gouvernementales ontariennes	(6 200)	(7 400) volumes
Publications gouvernementales canadiennes (fédéral et autres provinces)	(29 082)	(70 189) volumes
Publications gouvernementales américaines	(2 300)	(3 800) volumes
Publications en série (revues et journaux)	3 211	40 705 volumes
Microdocuments	(120 462)	(371 853) unités
TOTAL	(290 425)	(688 849)

Les chiffres entre crochets () sont approximatifs. Ils ont été établis à partir d'estimations fournies par les responsables des secteurs concernés.

(1) Titre: «le titre désigne un tout bibliographique distinct, qu'il soit composé d'un seul ou de plusieurs volumes...»

(2) Volume: «dans le cas des livres, volume désigne généralement chaque unité physique... Dans le cas des périodiques, on retient la numérotation par volume de l'éditeur lorsqu'elle existe... Pour les publications périodiques... qui ne comportent pas de numéros, une année équivaut à un volume...»

(3) Unité: «... chaque unité physique ou matérielle d'un titre... Pour fin d'inventaire des livres et des périodiques il faut transformer... les unités en équivalence de volumes... Dans le cas des documents qui ne sont pas sur support papier, l'unité est la mesure habituellement utilisée à la place de volume...»

N.B. les définitions citées sont extraites d'un document produit par le responsable de la Division de la référence et basé sur les recommandations émises par la Bibliothèque nationale du Canada en regard des statistiques des bibliothèques

DIVISION DE LA PLANIFICATION ET DU

DÉVELOPPEMENT TECHNOLOGIQUE

Contrairement à la situation vécue par le passé, les activités de la Division en cours d'année ont été concentrées à la Bibliothèque. On retourne ainsi à la mission première de la Division qui en est une de conseil auprès de la Direction et des divers services de la Bibliothèque ainsi que de coordination de divers projets.

Activités de conseil

L'assistance fournie à la Direction de la Bibliothèque a principalement porté cette année sur les crédits alloués à l'acquisition de sources documentaires et sur les espaces de stockage de la documentation.

À la demande du directeur, une étude comparant les crédits consacrés à l'achat de documentation dans trois bibliothèques parlementaires canadiennes a été effectuée. Il en ressort qu'à ce chapitre, depuis 1985/1986, les crédits de la Bibliothèque de l'Assemblée nationale ont diminué de 23% tandis que ceux des bibliothèques parlementaires d'Ottawa et de Toronto augmentaient de 15% et 11% respectivement.

Cette diminution n'est pas sans effets sur la qualité du service et la disponibilité de l'information pour les parlementaires. Ceci se traduit en pratique par une augmentation des demandes d'emprunt auprès d'autres établissements. La Bibliothèque emprunte maintenant plus qu'elle ne prête. Les données du Tableau IV font ressortir que les ressources documentaires de la Bibliothèque ne suffisent pas à la demande des parlementaires et que le réseau des bibliothèques gouvernementales ne peut non plus y suffire. En effet, les demandes d'emprunt ne sont expédiées que lorsque les collections locales ou celles du réseau gouvernemental sont insatisfaisantes: or, ce fut le cas à plus de 400 reprises l'an dernier.

Le réaménagement et le rapatriement de certaines collections conservées à l'annexe ont nécessité une réévaluation de la capacité de stockage de la documentation. Une étude recommandant l'utilisation de rayonnage dense a été soumise à la Direction. Le Service de la gestion immobilière a accepté de défrayer les coûts du projet, soit 35 000$. Un total de 755 rayons réunis en deux groupes de six sections de 4,7 mètres (15 pieds) ont été installés en janvier. On y loge des publications gouvernementales, des brochures et des collections spéciales.

Une proposition visant à accélérer le processus d'informatisation de la Bibliothèque a été soumise à la Direction. Cette proposition, transmise au Service de l'informatique, n'a pas reçu l'assentiment de celui-ci. On y suggérait d'évaluer la possibilité

d'utiliser des équipements ayant servi au projet pilote de bureautique de l'Assemblée nationale pour satisfaire une partie des besoins de la Bibliothèque.

Les interventions de la Division auprès des unités administratives ont principalement été effectuées auprès de trois Divisions, celles de la référence parlementaire, de l'indexation et de la recherche.

L'assistance et le dépannage pour l'interrogation des bases de données se sont poursuivis tout au cours de l'année auprès des bibliothécaires et des techniciens de la référence parlementaire. Le traitement des statistiques du programme de diffusion sélective de l'information (DSI) à l'aide d'un chiffrier électronique a été amorcé (le Tableau I en annexe en est un produit) et on devrait le compléter au cours de la prochaine année. Un nouveau formulaire de statistiques pour le prêt entre bibliothèques a été préparé et sera utilisé dès avril 1988.

Le traitement des statistiques de demandes d'information continue à être effectué au Bureau central de l'informatique. Le changement de la période de référence de l'année civile à l'année budgétaire ne s'est pas effectué sans problèmes. Le Service de l'informatique ne peut, pour l'instant, revoir l'ensemble de la question. Il assume cependant les coûts relatifs au traitement de ces données.

L'assistance apportée à la Division de l'indexation a principalement consisté à l'établissement de contacts auprès du BCI pour le traitement à l'aide du logiciel SAS des données de l'enquête auprès des utilisateurs de l'Index du Journal des Débats. Le programme a été préparé par l'auteur de l'enquête, M. Rénald Buteau.

À la demande de la Division de la recherche, un texte traitant de l'évolution technologique en matière d'information au service de la démocratie parlementaire a été préparé pour les parlementaires québécois participant à la XVIe Assemblée générale de l'A.I.P.L.F.. Ce texte faisait état du virage technologique que s'apprête à effectuer l'Assemblée nationale.

La Division a également apporté sa collaboration au Service de l'informatique en fournissant une copie des automatismes de liaison utilisés pour l'accès à des serveurs ainsi qu'une assistance pour l'établissement d'une communication avec INET. Ces automatismes serviront éventuellement à la Direction de la législation pour l'établissement d'un lien de communication avec la Société québécoise d'information juridique (SOQUIJ)

Gestion de l'équipement

Le réseau téléphonique de la Bibliothèque à l'édifice Pamphile-Lemay a profondément été modifié à la fin de juillet. De nouveaux appareils ont été installés et le réseau a été restructuré.

On a profité de l'occasion pour réserver aux parlementaires un numéro de téléphone leur donnant un accès privilégié aux services de la Division de la référence.

De nouveaux appareils ont été acquis au cours de l'année. Un microlecteur-imprimante **MINOLTA RP507** s'est ajouté au modèle RP505 utilisé depuis quatre ans déjà. Ce nouvel achat permettra de répondre plus rapidement aux demandes de photocopies tirées de microfilms ou de microfiches.

Un lecteur de disques compacts (CD-ROM) **PHILIPS CM100** s'est ajouté en fin d'exercice à l'équipement informatique de la Division de la référence. Cet équipement permettra d'interroger localement des bases de données disponibles sur disques audionumériques. Le premier disque acquis contient les index publiés par PUBLIC AFFAIRS INFORMATION SERVICE. La base de données est régulièrement utilisée pour répondre aux demandes des parlementaires et du milieu.

Interrogation de bases de données

Une équipe de quatre bibliothécaires et de cinq techniciens consultent régulièrement des bases de données pour répondre aux demandes qui leur sont acheminées.

Pour simplifier la tâche de cette équipe, on a établi une interface de communication conviviale composée d'automatismes de liaison et d'outils de gestion des résultats du télédéchargement des bases de données. Chaque employé de cette équipe a suivi au cours de l'année des séances de formation théorique et pratique à l'utilisation des logiciels et équipements. De la documentation complète la formation reçue.

Afin d'offrir un plus vaste éventail d'information à nos usagers prioritaires, les députés, deux nouveaux serveurs ont été ajoutés aux neuf fournisseurs antérieurs. Il s'agit de **QL SYSTEMS** qui donne accès à une partie de la législation et de la jurisprudence canadienne et à des informations gouvernementales et de **INFORMART ONLINE**, lequel diffuse le texte intégral de journaux canadiens (The Gazette, Financial Times) et américains (Washington

Post).

Le nombre de recherches[1] effectuées à l'aide de bases de données est sensiblement le même cette année que l'an dernier soit 338 par rapport à 347 (Tableau II). La diminution du nombre d'accès[2] est la plus importante: 561 cette année en comparaison à 733 l'an dernier soit une diminution de 23,5%. Une telle baisse s'explique, en partie, par l'inexpérience et la rotation du personnel. L'introduction récente chez le serveur DIALOG d'une fonction de recherche simultanée sur plusieurs bases de données devrait augmenter le rapport recherche/accès qui est cette année de 1,66.

Malgré cette diminution du nombre des accès, il semble que l'utilisation de bases de données fasse maintenant partie des habitudes de recherche du pesonnel de la référence.

Si l'on se réfère au Tableau III sur la fréquence d'utilisation des bases de données, on constate que les bases REPÈRE, DOBIS, QUÉBAC comptent pour 44% des bases interrogées. L'an dernier, elles comptaient pour 49%. Ces trois bases de données contiennent des renseignements bibliographiques sur le Québec et le Canada.

On note depuis plusieurs années que les besoins des parlementaires en information sur le Québec, disponibles sur base de données, sont constants. On observe cependant des faiblesses dans les secteurs de l'économie et de l'information régionale qui sont peu ou pas représentés. Les statistiques d'interrogation seraient plus élevées si plus de bases de données québécoises étaient disponibles.

À l'examen du Tableau I, on constate que 99,03 heures ont été consacrées à l'interrogation des bases de données soit un total équivalent à l'an dernier (97,08 heures). Les serveurs IST, DIALOG et BNC demeurent les plus utilisés avec en moyenne 24 heures d'utilisation. Ils totalisent 72% du temps consacré à l'interrogation.

En ce qui a trait aux coûts, l'augmentation est de près de 1 000$ par rapport à 1986/1987. Ils s'élèvent cette année à 9 897,26$. Le coût moyen de l'interrogation augmente de 49% passant de 12,25$ à 18,25$. Cette forte croissance peut s'expliquer par

---

1. Recherches: accès, en mode conversationel, à autant de bases de données qu'il est nécessaire pour répondre à une question.

2. Accès: période continue de connection à une base de données.

l'augmentation du taux horaire de certaines bases, par l'inexpérience des nouveaux usagers et par l'utilisation de bases de données textuelles généralement plus coûteuses que les bases de données bibliographiques.

Des onze serveurs interrogés, deux (BNC et UTLAS) sont utilisés par la Division de la référence parlementaire depuis maintenant quatre ans principalement pour la localisation de documents identifiés lors de recherches. Une moyenne de trois documents sont vérifiés au cours d'une liaison.

Le programme de formation et de perfectionnement aux langages d'interrogation des serveurs s'est poursuivi au cours de l'année. Un total de 23 jours-personnes ont été consacrés à des séances offertes par les serveurs (Tableau V).

Projets pour 1988/1989

Les projets restent toujours nombreux. Parmi ceux qui recevront une attention particulière, on doit souligner la participation de la Division à la remise sur pied du programme de diffusion personnalisée de l'information auprès des parlementaires et cadres supérieurs, l'implantation de la première base de données CD-ROM (PAIS) à la Division de la référence parlementaire, l'accélération du processus d'informatisation de la Bibliothèque, la réalisation du dernier volet des automatismes de liaison avec les serveurs et enfin, l'introduction de nouveaux serveurs, le traitement des statistiques de la D.S.I. et du P.E.B.

INTERROGATION DE BASES DE DONNEES

1987/1988

	DNC	DGI	DIALOG	INFOMART	IST	OLF	ORBIT	O/L	SDOUIJ TS/DuEST.	UTLAS	TOTAL
INTERROGATIONS											
N.HRES	23.23	4.06	24.22	0.72	24.38	0.81	1.36	0.51	12.41	6.05	1.38	99.03
N.ACCES	92	9	147	15	201	9	8	6	27	40	7	561
N.DEMANDES	265	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	48	313
COUTS											
US $	0.00	0.00	$1,675.95	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.		
CAN $	$634.04	$10.40	$2,131.81	$22.24	$1,787.73	$37.33	$84.87	$35.79	$807.25	$754.76		
TOT.COUTS	$634.04	$10.40	$2,131.81	$22.24	$1,787.73	$37.33	$84.87	$35.79	$807.25	$754.76		$6,305.22
IMPRESSIONS											
N.DIRECT	S.O.	S.O.	919		2618	S.O.	37			434		4008
N.DIFFERE	S.O.	S.O.	1797		486	S.O.	0			807		3090
FRAIS D'ENVOI	$0.00	$0.00	$0.00		$0.00	$0.00	$0.00		$0.00	$174.37		$174.37
COUTS											
US $			$723.60		S.O.		$3.05			S.O.		
CAN $			$895.82		$697.15		$3.78			$617.58		$2,214.32
TOT.COUTS			$895.82		$697.15		$3.78			$791.95		$2,388.69
COUTS TELECOMM.											
PORT DE COMM.	$0.00	$432.00	$0.00		$0.00	$0.00	$0.00		$0.00	$0.00		
TRANSMISSION		$32.70	$274.31	$9.98	$194.24	S.O.	$15.03		$74.46	$48.40		$648.12
TOT.COUTS	$0.00	$464.70	$274.31	$9.98	$194.24	$0.00	$15.03		$74.46	$48.40		$1,061.12
FRAIS DE SERVICE											
COUTS	$56.66	$86.00	$30.95		$0.00	$0.00	$13.89		$0.00	$0.00		$185.50
DOCUMENTATION											
DOC.PRIMAIRE											
N.DOC.			1									1
COUTS			$39.94		$0.00		$0.00			$0.00		$39.94
DOC.SYSTEMES			$439.49									$439.49
TOT.COUTS			$479.43		$0.00		$0.00			$0.00		$479.43
FORMATION											
CREDITS					$177.19					$22.81		$200.00
FRAIS	$205.00											$205.00
COUT MOYEN/INTER.	$7.51	$62.12	$25.93	$2.15	$12.45	$4.15	$14.70	$5.97	$32.66	$39.31		$18.67
COUTS TOTAUX	$895.70	$559.10	$3,812.31	$32.22	$2,501.93	$37.33	$117.57	$35.79	$881.71	$1,572.30		$10,445.96
COUTS TOTAUX RIBIJO	$895.70	$10.40	$3,812.31	$32.22	$2,501.93	$37.33	$117.57	$35.79	$881.71	$1,572.30		$9,897.26

TABLEAU II

RECHERCHES ET ACCÈS À DES BASES DE DONNÉES

AVRIL 1987 - MARS 1988

	RECHERCHES	ACCÈS À DES BASES DE DONNÉES
AVRIL:	44	69
MAI:	31	49
JUIN:	26	50
JUILLET:	20	45
AOÛT:	20	48
SEPTEMBRE:	20	46
OCTOBRE:	25	35
NOVEMBRE:	25	34
DÉCEMBRE:	15	24
JANVIER:	25	46
FÉVRIER:	28	41
MARS:	59	74
	338	561

1,66 bases/recherche

TABLEAU III

FRÉQUENCE D'UTILISATION

DES BASES DE DONNÉES

AVRIL 1987 - MARS 1988

REPÈRE	106	ABI - INFORM	4
DOBIS	92	FRCIS - S	4
QUEBAC	48	U.S. POLITICAL SCIENCE DOC.	4
PAIS INTER	26	QIL MAIL	4
ERIC	26	BIOGRAPHY MASTER INDEX	4
LOGOS	21	DOC. LEGIS.	4
QUESTEL	20	DGI	4
DIALINDEX	12	FRANCIS	3
JURIS	9	EXPRESS APPEL	3
BTQ	9	CANADIAN BUSINESS + CURRENT AFF.	3
INET	8	DOCUMENTATION LEGISLATIVE	3
CATSS II	7	AMERICA; HISTORY & LIFE	3
EDUQ.	6	SOCIAL SCIENCE RESEARCH	3
OTTAWA CIT.	6	PUBLIQ	3
HISCABEQ	5	ENVIRDOQ	3
NATIONAL NEWSPAPER INDEX	5	AGRIS INTERNATIONAL	3
CBCA	5	LISA	3
MAGAZINE INDEX	5	MEDLINE	3
FRCIS - H	5	BSQ	3
ORBIT	5	JAPAN TECHNOLOGY	3

À ce qui précède, il faut ajouter 31 bases de données ayant moins de 3 accès.

TABLEAU IV

ACCÈS PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE (ENVOY 100)

POUR LES PRÊTS ENTRE BIBLIOTHÈQUES

AVRIL 1987 - MARS 1988

MOIS	ACCÈS	DEMANDES D'EMPRUNTS EXPÉDIÉES	DEMANDES DE PRÊTS RECUES	NOUVELLES	TESTS ET ENTRETIEN
AVRIL	26	80	29	1	2
MAI	19	41	36		
JUIN	25	31	12		
JUILLET	24	27	15		
AOÛT	22	15	16		
SEPTEMBRE	18	28	57		
OCTOBRE	20	25	16		
NOVEMBRE	24	181	49		
DÉCEMBRE	15	15	33		
JANVIER	20	36	27		
FÉVRIER	19	24	22		
MARS	22	27	38		
TOTAL	254	530	341	1	2

TOTAL : 871 demandes

TABLEAU V

PARTICIPATION À DES SÉANCES DE FORMATION/PERFECTIONNEMENT OFFERTS PAR DES SERVEURS

1987/1988

SERVEUR	PROFESSIONNELS	TECHNICIENS	JOURS/PERS.
BNC			
- CONSPECTUS		1 (F)	1
- DOBIS		1 (F)	2
DIALOG	2 (P)		2
INFOMART	5 (F)	2 (F)	7
IST	2 (P)		2
OLF	2 (F), 1 (P)	1 (F), 1 (P)	5
Q/L	4 (F)		4
TOTAL	11 (F), 5 (P)	5 (F), 1 (P)	23

F: FORMATION
P: PERFECTIONNEMENT

CONCLUSION ET PERSPECTIVE 88/89

À la lecture du rapport d'activité de la Bibliothèque et de ses divisions pour l'année 1987/88, on aura constaté combien l'établissement est intégré à l'instituion. La très grande majorité des travaux et recherches est exécuté à la suite de demandes du milieu politique ou administratif. Les publications et la documentation diffusées portent sinon sur les activités parlementaires du moins sur des préoccupations constantes et permanentes des députés et du personnel de l'Assemblée nationale. Le niveau et le nombre des requêtes témoignent on ne peut mieux de l'adéquation entre les besoins manifestes ou latents et les services disponibles.

En somme, les services d'études, et de référence, de recherche et d'information, de bibliographie et d'indexation se situent dans le peloton de tête des entités administratives mises à la disposition des parlementaires, des commissions, des fonctionnaires et des collaborateurs immédiats des hommes et femmes politiques. La symbiose entre la Bibliothèque et le milieu semble des plus profitable. Autant la Bibliothèque s'appuie et a besoin de s'appuyer sur les services horizontaux de l'Assemblée (ressources humaines, ressources matérielles, gestion financière et informatique, etc.) et sur l'administration centrale, autant la Bibliothèque compte rester à l'entière disposition de l'institution parlementaire dans son ensemble. À cet effet, la Direction et le personnel restent ouverts aux suggestions du milieu (qu'il s'agisse d'une proposition d'achat de volume, d'abonnement à un périodique ou de secteurs ou services à développer, etc.). La permanence des échanges et des communications entre les usagers - au premier chef, les parlementaires et leurs collaborateurs - et la Bibliothèque demeure la garantie la plus sûre de la poursuite d'objectifs, de travaux et de programmes correspondant à des besoins du milieu.

Les restrictions budgétaires des dernières années et la mince marge de manoeuvre laissée à la Bibliothèque amènent un tassement des activités et une diminution des extrants. Au cours de l'année 88/89, les autorités de la Bibliothèque tâcheront d'assurer le renouvellement de la documentation de manière à ce que les usagers puissent utiliser les données les plus récentes possibles; ils intensifieront le service à l'endroit des parlementaires et de leurs collaborateurs et ils maintiendront le programme de collaboration avec les bibliothèques environnantes de manière à pouvoir utiliser une documentation absente ici même.

Concrètement, le personnel de la Bibliothèque participera au cours des prochains mois à l'établissement du catalogue collectif des périodiques possédés par les bibliothèques gouvernementales.

De plus, si le temps le permet, l'index des lois privées adoptées

par l'Assemblée - publié en 1976 - sera mis à jour et une nouvelle édition en sera publiée.

Il y aurait lieu au cours de l'année actuelle d'entreprendre le microfichage des projets de lois présentés à l'Assemblée depuis 1867. Cette collection fort rare se détériore rapidement et il faudrait de toute urgence en assurer la conservation (et également la diffusion) sous forme de microcopies.

En somme, les objectifs de 88/89 sont de nature pragmatique. L'ère de l'expansion et des projets de grande ampleur n'est pas encore en vue.

PUBLICATIONS
1987/88

- **L'actualité parlementaire**
  (Hebdomadaire durant la session) 25 livraisons

- **"Bibliographie"**

  8. Francophonie. - 71 p.

  9. Équité salariale. - 78 p.

  10. Réforme fiscale. - 39 p.

  11. Politique de l'environnement. - 41 p.

  12. Organisation policière. - 26 p.

  13. Subventions agricoles, 1980-1987. - 23 p.

  14. Le Whip. - 11 p.

- **"Bibliographie et documentation"**

  26. Commissions et comités gouvernementaux et parlementaires du Québec, 1867-1987. - 266 p.

  27. Statistiques électorales du Québec par municipalités et secteurs de recensement, 1970-1985. - 2 vol., xx, 1453 p.

- **Bulletin**

  Vol. 17 no 1 - 2, novembre 1987.

- **Liste d'acquisitions récentes**
  (mensuel) 10 livraisons

- **Hors série**

  - Répertoire des parlementaires québécois, 1867-1978. - XV, 587 - (nouveau tirage).

  - Répertoire des parlementaires québécois; mise à jour, 1978-1987. - VIII, 120 p.

Sommaire de périodiques: institutions politiques
(quadrimestriel) 3 livraisons